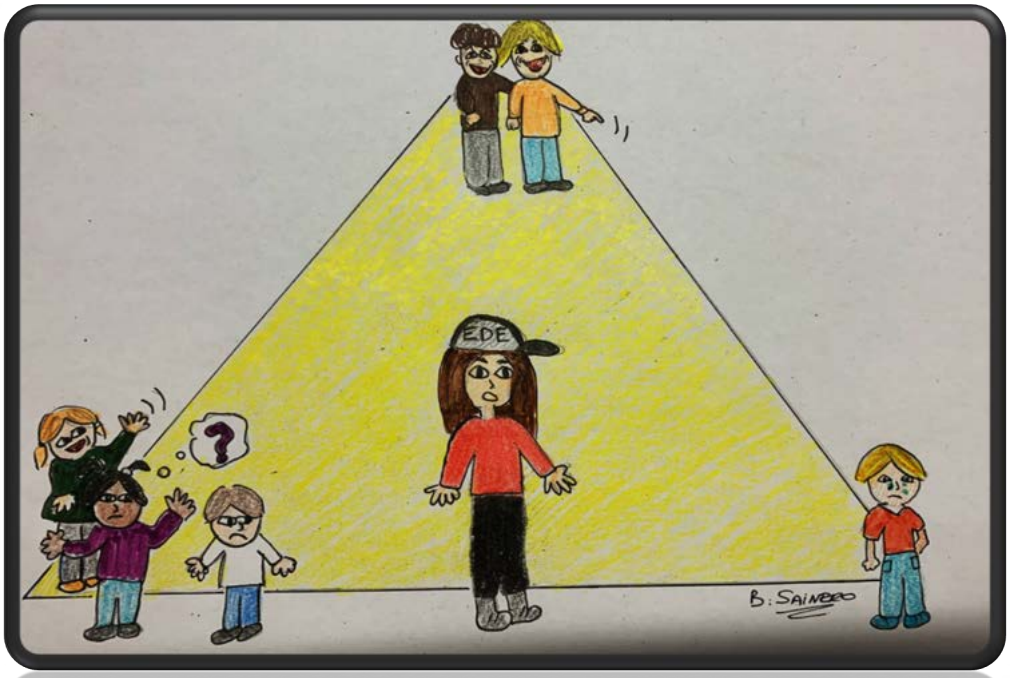
TRAVAIL DE DIPLÔME

Harcèlement entre enfants de 6 à 12 ans en Unité d'Accueil Pour Écoliers.
Quels moyens pour que le phénomène cesse ?

TRAVAIL PRÉSENTÉ PAR

SAINERO BEATRIZ



VOLEE 3 EDE ps 2017-2020

CIFOM - École Pierre Coullery

Formation ES d'Éducateur-éducatrice de l'enfance

La Chaux-de-Fonds – Le 10 Mai 2020

J’atteste avoir fait et rédigé personnellement ce travail.

J’atteste également ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir consciencieusement et clairement mentionné tous les emprunts faits à autrui ou sur internet. Je suis consciente que le plagiat ou le fait de ne pas mentionner consciencieusement et clairement tous les emprunts faits à autrui ou sur internet est une fraude pouvant entraîner l’exclusion de la session ou le refus de mon travail.

10/05/2020 Beatriz Sainero

TABLE DES MATIERES

1 Introduction 1

1.1 Structure du travail 2

1.2 Présentation du sujet et buts de la recherche 2

1.3 Motivations professionnelles et personnelles 4

1.4 Méthodologie 4

1.5 Limites de la recherche 5

2 Démarche 6

2.1 Problématique et hypothèse 6

2.2 Questions principales et secondaires 7

2.3 Objectifs de recherches 7

3 Aspects théoriques en lien avec le sujet 8

3.1 Le développement socio-affectif des enfants d'âge scolaire 6-12 ans 8

3.2 Harcèlement, intimidation 14

3.2.1 Qu'est-ce que le harcèlement ? 14

3.2.2 Définitions harcèlement et harcèlement entre élèves : 14

3.2.3 Caractéristiques fréquentes des victimes de harcèlement : 15

3.2.4 Différents types de harcèlement entre enfants : 15

3.2.5 Différences entre harcèlement et conflit : 16

3.2.6 Les acteurs, une relation triangulaire 16

3.2.7 Conséquences pour la victime 18

3.2.8 Conséquences pour les harceleurs 18

3.2.9 Conséquences pour les témoins 19

3.2.10 Que dit la loi en Suisse et au Jura ?. 19

3.2.11 Rôle de l'EDE 20

3.3 Différentes approches pour l'intervention 21

4 Aspects pratiques en lien avec le sujet 23

4.1 Démarches méthodologiques concernant les entretiens 24

4.1.1 Résultats des entretiens 25

4.1.2 Analyse des différents entretiens 29

4.1.3 Synthèse des entretiens 34

4.2 Démarches méthodologiques concernant les observations 35

4.2.1 Résultats des observations 35

4.2.2 Analyse des différentes observations 37

4.2.3 Synthèse des observations 38

5 Évaluation 38

5.1 Vérification de mes questions de recherche 39

5.2 Vérification de mon hypothèse 42

5.3 Évaluation de mes objectifs de recherche 43

5.4 Exposé des nouveaux apports de connaissances et évaluation de mon identité professionnelle 44

5.5 Limites de la recherche 46

5.6 Proposition et perspectives 47

6 Conclusion 49

7 Remerciements 50

Bibliographie .....

Annexes .....

Entretien vierge ..... A

Entretiens retranscrits ..... B

Plan de la salle C

1 INTRODUCTION

Afin de commencer la rédaction de ce travail, je tiens à me présenter. Je m'appelle Beatriz Sainero, j'ai vingt-cinq ans et j'habite au Peuchapatte, dans le canton du Jura. Je suis d'origine espagnole et cela fait six ans que j'habite en Suisse.

En ce qui concerne mon parcours professionnel, j'ai fait des études de biologie en Espagne. Par la suite, je suis venue en Suisse afin de travailler comme fille au-pair. Mon but était d'apprendre une langue étrangère. Le fait d'accompagner deux enfants au quotidien est devenu une vraie passion qui m'a motivée à m'intéresser au métier d'EDE. J'ai réalisé une année de stage en Espace de Vie Enfantine avec des enfants âgés de quatre mois à cinq ans à Cernier (NE) et un deuxième stage à Courtételle (JU) en UAPE et en nurserie. A la fin de ces deux années de stage, j'ai commencé la formation d'EDE à l'école Pierre-Coullery à la Chaux-de-fonds.

Afin d'obtenir le diplôme d'EDE, l'école nous donne l'opportunité de rédiger un travail sur un thème de notre choix et en lien avec notre métier. J'ai choisi de m'intéresser au harcèlement entre enfants en Unité d'Accueil Pour Écoliers dans le canton du Jura et plus particulièrement aux actions éducatives mises en place par les EDE pour que le harcèlement cesse. C'est un sujet qui me tient à cœur et qui me questionne depuis mon premier stage en 2015. Cette recherche me permettra d'approfondir mes connaissances sur le sujet.

« Certains enseignants/éducateurs n'interviennent pas, car ils considèrent que les enfants harcelés ont les capacités pour se défendre seuls. Ceux-ci sont alors victimes deux fois : du harceleur et de la non-empathie des adultes. »
(Le Temps, 2018)

En tant qu'éducateurs de l'enfance, peut-on aider les différents acteurs de harcèlement simultanément ? Quelle est la différence entre le harcèlement et un conflit de groupe ? Quels moyens devons-nous mettre en place pour que ce phénomène cesse ? Comment peut-on intervenir en UAPE lorsqu'une situation de harcèlement surgit au sein du groupe ?

Tout au long de ce dossier, j'essayerai de répondre à ces différentes questions. J'ai également d'autres questions, primaires et secondaires, qui me permettront de cibler ma recherche théorique. Pour ce faire, je souhaite favoriser les livres aux sites internet car selon mon point de vue, la source est plus fiable. J'ai trouvé un grand nombre d'ouvrages qui vont pouvoir éclairer ma recherche.

Pour mener à bien ma recherche, j'ai choisi d'utiliser deux méthodes d'investigations différentes. Je vais réaliser huit entretiens avec des professionnels de l'enfance et utiliser parallèlement trois observations réalisées personnellement en lien avec le harcèlement. Dans ce cadre, je tiens à assurer la confidentialité des personnes

observées et interviewées. C'est la raison pour laquelle j'utiliserai des numéros pour nommer les différents entretiens ainsi que les observations réalisées.

Afin de vous faciliter la lecture et la compréhension de mon travail, je vais employer des abréviations telles que : EVE pour « Espace de Vie Enfantine », UAPE pour « Unité d'Accueil pour Écoliers » et EDE pour « éducateur-trice de l'enfance ».

Je vous souhaite une agréable lecture !

1.1 STRUCTURE DU TRAVAIL

En ce qui concerne la structure de mon travail, je me suis inspirée du canevas que l'école nous a envoyé afin de ne pas oublier des chapitres importants.

Je vais commencer mon travail de diplôme par l'introduction. Dans celle-ci, je vais vous présenter tout d'abord le sujet et les buts de ma recherche. Je vous présenterai également mes motivations tant personnelles que professionnelles, la méthodologie ainsi que les limites de ma recherche.

Par la suite, je vais vous présenter l'ensemble de mes démarches, c'est-à-dire, ma problématique, l'hypothèse et mes objectifs de recherche.

Je continuerai par vous présenter l'ensemble de mes recherches théoriques. Pour réaliser ce chapitre, j'ai lu différentes théories qui parlent du harcèlement et de son évolution au fil du temps. Je vous parlerai du développement socio-affectif d'un enfant de 4-12 ans, de la thématique du harcèlement et des méthodes que certains professionnels ont créées pour la lutte contre ce phénomène de groupe : Pikas, KiVa, ainsi que les méthodes de Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette.

Afin de continuer mon travail de recherche, je vous présenterai la partie pratique. En premier lieu, je vais vous faire part des découvertes que j'ai pu faire grâce aux entretiens que j'ai réalisés avec huit EDE travaillant dans différentes UAPE jurassiennes. Vous trouverez les retranscriptions complètes de ces entretiens en annexe (cf. annexe B). Ensuite, je vous ferai part d'observations que j'ai pu réaliser sur le terrain en matière de harcèlement. Cela me permettra de faire un parallèle entre ce que me disent les EDE et ce que j'ai moi-même observé.

Dans l'avant-dernier chapitre, je vais comparer les découvertes de ma recherche théorique avec celles de ma recherche pratique. Cela me permettra de confirmer ou d'infirmer mon hypothèse. De plus, je ferai une auto-évaluation de mes objectifs. J'évaluerai mon identité professionnelle afin de constater si celle-ci a évolué grâce aux nouvelles connaissances théoriques et pratiques.

Je finirai le travail de diplôme avec une conclusion du travail effectué.

1.2 PRÉSENTATION DU SUJET ET BUTS DE LA RECHERCHE

« Le harcèlement entre pairs regroupe l'ensemble des violences verbales, physiques et psychologiques commises par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre qui se

trouve dans l'impossibilité de se défendre. Ces actions nuisibles peuvent prendre diverses formes (brimades, menaces, insultes, coups, rumeurs, etc.) et peuvent parfois sembler anodines. Pourtant, la fréquence avec laquelle elles se manifestent et leur répétition dans le temps permettent d'identifier leur caractère oppressant et de les désigner comme du harcèlement. Ces violences répétées se traduisent soit par des agressions perpétrées ouvertement contre la victime (harcèlement direct) soit en atteignant la victime par l'intermédiaire d'autres élèves ou moyens (harcèlement indirect). » (Fapeo, 2016)

Le sujet de mon travail de diplôme est le harcèlement entre enfants. Le harcèlement est un phénomène qui a toujours existé. En effet, ceci était longtemps qualifié comme un comportement normal chez les enfants. Cependant, c'est depuis que l'ouvrage de (Olweus, 1999) a été traduit dans la langue française que d'autres enquêtes ont été menées.

Selon Dan Olweus (1999, p.10), 15% des élèves seraient concernés par le harcèlement : 9% en tant que victimes et 7% en tant qu'agresseurs.

« Actuellement, les cas de harcèlement sont en hausse en Suisse, comme le révèle la dernière étude PISA. Pour combattre ce fléau, enfin reconnu dans la sphère publique, des multiples réponses sont nécessaires : politique de prévention dès le plus jeune âge et formation des enseignants. » (Le temps, 2019)

Mon but, est de découvrir l'impact que le harcèlement peut avoir sur le développement socio-affectif de l'enfant ainsi que les actions éducatives que les EDE peuvent mettre en pratique pour arrêter ce phénomène de groupe.

Je pense que les éducateurs veulent souvent que le problème s'arrête au plus vite et parfois ceux-ci ne savent pas que cela peut empirer la situation. Je pense que c'est souvent ce qui arrive lors des situations de harcèlement. Mon but principal dans ce travail est donc de définir clairement une marche à suivre pour éviter que les situations de harcèlement empirent.

J'ai décidé de cibler ma recherche sur les enfants de 6 à 12 ans car c'est en principe dès l'âge de 6 ans que des dynamiques de harcèlement peuvent commencer. J'ai fait ce choix malgré le fait que des enfants plus jeunes de 4 et 5 ans sont accueillis en UAPE.
J'ai également choisi de réaliser l'ensemble de mes observations et de mes entretiens dans le canton du Jura. J'ai fait ce choix tout d'abord pour des raisons organisationnelles. De plus, étant donné que je vis et que je tiens à travailler dans mon futur professionnel dans ce canton, j'ai trouvé plus pertinent de cibler ma recherche de la sorte.

Par la suite, un autre but important pour moi serait de créer une fiche d'information sur la thématique du harcèlement, destinée aux enfants, que je donnerai aux différentes UAPE du canton du Jura où que je pourrais mettre sur un site internet. Au travers de

celle-ci, je souhaite que les enfants sachent différencier un conflit et une situation de harcèlement ainsi que les guider.

1.3 MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

Ayant réalisé deux stages de six mois en UAPE (un stage préalable et un stage en tant qu'éducatrice en troisième année de formation), je me pose énormément de questions concernant la bonne manière d'intervenir face à une situation de harcèlement ou suite à un témoignage d'enfant ayant vécu ce phénomène.

J'ai souvent observé des situations où l'EDE convoquait la victime et les « impliqués » en même temps en leur disant qu'elle ne voulait plus voir « ces histoires » à l'UAPE.

J'ai aussi observé des enfants qui venaient témoigner des faits qui se répètent avec les mêmes personnes.

C'est durant ma deuxième année de formation à Pierre-Coullery, lorsqu'un intervenant de la police neuchâteloise est venu nous parler de harcèlement, que je me suis intéressée à cette thématique d'actualité. C'est à ce moment que je me suis rappelée les situations de harcèlement que j'ai vécues en tant qu'enfant (étant souvent témoin). En effet, durant ma scolarité obligatoire, personne ne parlait de ce phénomène qui était pourtant si présent.

Mes motivations professionnelles de ce travail de diplôme sont de venir en aide à tous ces enfants victimes dont j'aurai la charge. Je souhaite également trouver de la théorie qui puisse m'aider à mieux comprendre quelle est la bonne manière d'intervention et quelle est l'attitude qu'une EDE doit avoir durant cette période d'intervention. Je souhaite aussi trouver des pistes d'actions afin d'aider les harceleurs, ce qui selon moi, est possible.

En tant qu'adulte, je me rends compte qu'il existe également des situations de harcèlement au sein des classes à Pierre-Coullery ou parfois au sein de certaines structures d'accueil pour enfants. Une de mes motivations personnelles est de savoir déterminer à quel moment il s'agit d'une situation de harcèlement. Si on veut intervenir auprès des enfants et « montrer l'exemple », je trouve essentiel de commencer en étant une personne entièrement professionnelle.

1.4 MÉTHODOLOGIE

Cette recherche est le résultat de presque une année de travail. Grâce à l'aide de M. Gafner, j'ai pu constater quelles étaient les thématiques qui m'intéressaient le plus. Dans un premier temps, cela était difficile pour moi de choisir entre l'accueil des enfants migrants ou les situations de harcèlement en UAPE.

Au fil des semaines, à l'aide de l'enseignante qui me suivait à l'école, j'ai pu réaliser deux tableaux de Gant avec chaque thématique afin d'éclaircir mes idées, informations, connaissances, questionnements, entre autres.

Comme je l'ai cité plus haut, c'est à partir de la visite d'un intervenant de la police neuchâteloise que j'ai commencé à lire des ouvrages et de m'intéresser aux différentes politiques d'intervention du canton du Jura qui concernent le harcèlement entre pairs. J'ai donc trouvé pertinent que mon travail soit en lien avec le harcèlement en UAPE. Avec mes idées en tête, j'ai trouvé ma mentor, qui a pu m'aider à cibler ma recherche et à écrire la problématique finale : *« Individualité ou collectivité : Comment les professionnels doivent-ils prendre en charge les situations de harcèlement en UAPE afin d'arrêter ce phénomène de groupe ? »*

Suite à cela, j'ai commencé à lire différents livres sur le sujet. J'ai aussi regardé plusieurs films et lu divers articles sur cette thématique. De plus, j'ai eu l'occasion de suivre une formation « harcèlement et cyber-harcèlement » donnée par Sébastian Gendre[1] qui m'a apporté de nombreux éclairages sur ce phénomène complexe.

La dernière étape de mon travail était la partie pratique. J'ai réalisé des observations en UAPE. De plus, j'ai décidé de réaliser des entretiens dans différentes UAPE du canton du Jura. J'aurais pu réaliser des questionnaires destinés à chaque structure et à tous les EDE travaillant dans le canton du Jura mais j'ai priorisé les entretiens car je pense que les informations recueillies sont plus authentiques. Je pense aussi que, parfois, les questions peuvent être interprétées différemment d'une personne à une autre et que les questionnaires peuvent être remplis « vite-fait » et donc ne pas apporter de réponses réalistes.

1.5 LIMITES DE LA RECHERCHE

Dans une recherche comme celle-ci, je suis consciente que certaines limites peuvent influencer les données obtenues. Pour ma part, j'ai notamment décidé de réaliser les entretiens uniquement dans le canton du Jura. J'aurais souhaité pouvoir faire le même travail en tenant compte des cantons BEJUNE[2]. Néanmoins, il aurait été compliqué de réaliser cela en raison du temps à disposition et de mon emploi du temps d'étudiante en stage. Je trouve qu'il est important de savoir cibler un certain périmètre et de se poser des limites.

Certaines UAPE où je me suis rendue pour mes entretiens sont de petites institutions dans lesquelles il y a peu de situations de harcèlement. Parallèlement, j'ai constaté que cela était différent lorsqu'il s'agissait de grandes structures. Cela est donc aussi une limite dans ma recherche car toutes les structures concernées n'avaient pas forcément beaucoup de situations concrètes de harcèlement à m'apporter.

Une autre limite est le fait d'avoir réalisé seulement huit entretiens. Malheureusement, je n'ai pas eu la possibilité d'être accueillie par les autres institutions. Trois entretiens n'ont pas eu lieu dû à la situation du COVID-19 et à la fermeture des structures. Je suis

[1] Formateur d'adultes et responsable du suivi des situations complexes et supervisions dans le canton de Genève.
[2] Les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel.

donc consciente que ma recherche aurait pu être plus fournie avec plus d'entretiens mais le contexte dans lequel je me trouvais ne l'a pas permis.

Je suis consciente également que le harcèlement est un phénomène qui évolue dans le temps. Lorsque j'étais enfant, personne ne parlait du harcèlement et c'était dit « normal chez les enfants ». De nos jours, certaines politiques d'intervention se mettent en place et certaines structures et écoles commencent à agir. Cela peut être également une limite car peut-être que d'ici quelques années, la situation sera différente.

Pour finir, j'ai ciblé l'âge des enfants entre 6 et 12 ans. J'aurai pu prendre en compte l'ensemble de la population accueillie en UAPE, c'est-à-dire, dès l'âge de 4 ans. Dans ma pratique, j'ai pu observer peu des situations de harcèlement dans la tranche d'âge des 4-5 ans. Je suis consciente que ce choix fait partie d'une des limites de ma recherche.

2 DÉMARCHE

2.1 PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSE

En observant les diverses situations de harcèlement dans les différents lieux où j'ai effectué mes stages précédents, j'ai constaté que les professionnels se posent souvent des questions et que, parfois, ces derniers sont démunis. J'ai également constaté que dans certains cas, les EDE règlent ces situations comme s'il s'agissait d'un banal conflit.

L'observation est un outil qui m'a permis de me rendre compte à quel point les enfants victimes de harcèlement ont besoin de nous. En étant étudiante, je m'attendais à en apprendre davantage sur ce phénomène. Dans le cadre de nos cours, nous avons parlé de harcèlement et d'intimidation et nous avons été sensibilisés à leurs conséquences grâce à un policier. Cependant, je trouve que nous avons peu abordé les situations qui peuvent se dérouler au quotidien dans un accueil parascolaire. Cela m'a amenée à me questionner sur comment un EDE peut agir en UAPE, en accueillant une trentaine d'enfants par jour, lorsqu'une situation de harcèlement surgit.

Grâce à ce cheminement, j'ai pu poser ma problématique qui est la suivante :

Individualité ou collectivité : Comment les professionnels doivent-ils prendre en charge les situations de harcèlement en UAPE afin d'arrêter ce phénomène de groupe ?

Je me demande comment un EDE peut répondre aux besoins des enfants dans une situation de harcèlement. Est-ce qu'il est plus judicieux de prendre en charge les situations de harcèlement de façon collective vu le nombre d'enfants accueillis chaque jour ou faut-il plutôt convoquer les acteurs de façon individuelle pour mieux répondre à leurs besoins.

Je pense que les ressources théoriques ainsi que certaines pistes que je pourrai découvrir par le biais de mes entretiens vont pouvoir répondre à mes questionnements.

Cependant, grâce à la formation que j'ai suivie, aux ouvrages théoriques que j'ai lus ainsi que par mes expériences professionnelles, j'ai pu constater que le problème s'aggravait lorsque l'EDE essayait de solutionner les situations de harcèlement au court terme et de façon collective. De ce fait, j'ai émis l'hypothèse suivante :

Actuellement dans le canton du Jura, les EDE traitent le harcèlement par des actions collectives. Cependant, il est plus judicieux de les traiter de manière individuelle avec chacun des acteurs.

Cette hypothèse sera le fil rouge de mon travail. Mon but sera, grâce à mes diverses investigations, de pouvoir l'affirmer ou l'infirmer afin de donner une conclusion juste et réaliste à ma recherche.

2.2 QUESTIONS PRINCIPALES ET SECONDAIRES

1. Qu'est-ce que le harcèlement entre enfants ?
    - Quelle est la différence entre conflit et harcèlement ?
    - Quelles sont les causes ?
    - Quels sont les différents acteurs ?
    - Y a-t-il des situations de harcèlement dans les UAPE jurassiennes ?
    - Les professionnels savent-il définir la problématique ?

2. Quelles conséquences le harcèlement peut-il engendrer ?
    - Quelles sont les conséquences pour l'enfant victime de harcèlement ?
    - Quelles sont les conséquences pour le développement socio-affectif d'un enfant victime de harcèlement ?
    - Quelles sont les conséquences pour les autres acteurs : harceleurs et témoins ?

3. Que mettre en place pour stopper les situations de harcèlement ?
    - Quel est le rôle de l'EDE lors d'une situation de harcèlement en UAPE ?
    - Quels sont les actions éducatives mises en place au niveau de la prévention ou de l'intervention ?
    - Est-ce que les professionnels des UAPE jurassiennes mettent clairement des actions en place ?

2.3 OBJECTIFS DE RECHERCHES

Je me suis fixé plusieurs objectifs qui sont en lien avec mes questions principales et secondaires.

Mon objectif principal de ce travail est le suivant :

- Découvrir quelles actions éducatives à mettre en place lors d'une situation d'harcèlement sont plus bienveillantes : trouver des solutions au sein de la collectivité (avec l'ensemble du groupe : victimes, harceleurs et témoins) ou de façon individuelle (avec chaque individu séparément).

Cependant, afin de répondre au mieux à ma problématique et à mes questions et afin de pouvoir affirmer mon hypothèse, je me suis fixé les objectifs suivants que j'espère atteindre à la fin de ma recherche :

- Acquérir, à l'aide des différents ouvrages, des nouvelles pistes d'actions et connaissances théoriques afin de les appliquer dans mon futur professionnel.

- Déterminer quelles sont les causes, les conséquences et les différents acteurs dans une situation de harcèlement, afin de mieux les repérer.

- Déterminer si les professionnels de l'enfance connaissent au moins une méthode d'intervention connue afin d'atténuer le phénomène de harcèlement en UAPE.

- Connaître, à l'aide des entretiens avec huit professionnels de l'enfance travaillant dans différentes UAPE du canton du Jura, quels sont leurs méthodes pour atténuer les situations de harcèlement.

- Acquérir les connaissances suffisantes, grâce à ma recherche pratique, afin de savoir prendre en charge une situation de harcèlement dans mon futur professionnel.

3 ASPECTS THÉORIQUES EN LIEN AVEC LE SUJET

3.1 LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-AFFECTIF DES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE 6-12 ANS

Dans ce sous-chapitre, je vais vous faire part de la théorie que je trouve pertinente à aborder en ce qui concerne le développement socio-affectif d'un enfant de 6 à 12 ans.

Je commencerai par aborder la théorie de Erikson[3] qui parle du développement de la personnalité. Concrètement, je parlerai du quatrième stade, celui de la compétence (6 à 12 ans) autrement nommé « travail ou infériorité ».

[3] Psychanalyste et psychologue du développement.

Par la suite, j'aborderai les thèmes du concept de soi, de l'estime de soi, des amitiés entre pairs et de l'acceptation par ces derniers.

J'aborderai ensuite quelques difficultés que les enfants peuvent avoir pour s'exprimer, comme par exemple, les comportements agressifs. Pour finaliser, j'aborderai le thème des conflits.

Je trouve qu'il est essentiel d'aborder ces différents aspects. Ces derniers pourront me permettre de comprendre comment les situations d'harcèlement peuvent surgir.

La théorie de ce chapitre est tirée des chapitres 3 et 7 du livre de (Bouchard & Fréchette, 2011).

Développement de la personnalité : Travail ou infériorité

A l'âge scolaire, l'enfant poursuit le développement de sa personnalité. La personnalité se définit comme « *l'ensemble des réactions émotionnelles et comportementales propres à chaque enfant, qui résultent à la fois de son tempérament et des influences provenant de son environnement* ». (Bouchard & Fréchette, 2011 p122)

L'enfant âgé de six ans a traversé déjà trois stades depuis sa naissance jusqu'à ses cinq ans. Entre 6 et 12 ans, l'enfant développe son sentiment de compétence grâce aux différentes habiletés scolaires et sociales. L'enfant va comparer ses compétences avec celles des autres camarades. Ce fait permettra à l'enfant de se sentir inférieur aux autres ou contrairement, l'enfant développera une meilleure estime de soi qui facilitera son autonomie.

L'enfant devra se laisser guider par ses besoins et préférences ainsi que par son niveau de développement. L'adulte peut aider l'enfant de 6 à 12 ans à trouver un équilibre entre les deux pôles : travail et infériorité.

Le concept de soi

Le concept de soi commence avant l'âge de six ans. Il est défini comme « *un ensemble riche est détaillé de perceptions que la personne a au sujet d'elle-même, dans différents contextes, et qui est influencé par ses expériences personnelles ainsi que par le regard des autres.* » (Bouchard & Fréchette, 2011 p125)

Le concept de soi est composé de trois dimensions : « le moi social », « le moi sexué » et « le moi émotionnel ». Il est selon moi importants de prendre en compte ces trois dimensions lorsque l'on parle du développement socio-affectif de l'enfant de 6 à 12 ans. Chacune de ces dimensions est influencée par l'environnement et les expériences que l'enfant vit au quotidien, à l'école ou en UAPE.

Moi social :

Le regard des autres va influencer l'idée que l'enfant a de lui-même. Selon Bouchard Caroline et Fréchette Nathalie, (page 127), les EDE, enseignants et adultes qui entourent les enfants d'âge scolaire ont une grande influence sur le « moi social » d'un enfant. En effet, ces derniers permettent à l'enfant de structurer son identité, de reconnaître ses forces et ses limites ainsi que de développer sa confiance en soi.

Moi sexué

L'enfant, entre 5 et 7 ans, commence à posséder un réel sentiment d'appartenance physique et psychologique à son sexe. Suite à cela, souvent, apparaissent des stéréotypes de genre de la part des autres individus. Ce sont des croyances envers les membres d'un autre groupe ou du leur qui peuvent influencer la réussite à l'école ou même leurs motivations.

Moi émotionnel

Cela concerne les émotions de l'enfant et sa compétence émotionnelle. L'enfant va pouvoir ressentir des émotions selon les différentes situations qu'il vit, il prendra conscience de ces dernières ainsi qu'il les exprimera selon le contexte. Elles seront exprimées de manière différente : peur, tristesse, joie, colère, sérénité, etc.

L'estime de soi

« Nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime ».

Jean-Jacques Rousseau[4]

« L'estime de soi est l'évaluation positive de soi-même, fondée sur la conscience de sa propre valeur et de son importance inaliénable en tant qu'être humain. Une personne qui s'estime se traite avec bienveillance et se sent digne d'être aimée et d'être heureuse. L'estime de soi est également fondée sur le sentiment de sécurité que donne la certitude de pouvoir utiliser son libre arbitre, ses capacités et ses facultés d'apprentissage pour faire face, de façon responsable et efficace, aux évènements et défis de la vie. » (De Saint-Paul, 1999, p. 20)

Selon G. Duclos, (2010, p. 51), l'estime de soi est faite de quatre composantes : le sentiment de sécurité et de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe et le sentiment de compétence.

Selon G. Duclos, (2010, p. 53), les enfants qui ont une bonne vision d'eux-mêmes adoptent les attitudes et habiletés suivantes :

- Sentiment de sécurité et détente, et sentiment général de bien-être
- Capacité de percevoir leurs qualités et leurs habiletés
- Persévérance aux difficultés
- Capacité de percevoir leurs différences
- Capacité de percevoir et d'accepter les différences des autres

[4] Écrivain, philosophe et musicien genevois francophone.

- Capacité de se faire respecter
- Capacité d'affirmation personnelle et d'autonomie
- Capacité de régler pacifiquement des conflits sociaux
- Capacité de coopération
- Sentiment de bien-être dans un groupe.

En favorisant chez eux une bonne estime de soi, les enfants développent les compétences nécessaires pour vivre ces sentiments et pour intégrer ces attitudes et habiletés au quotidien.

Amitiés entre pairs

Selon Beck et al. (2006) tiré de Bouchard & Fréchette (2011, p. 142), l'amitié est définie comme un lien d'attachement réservé à quelques individus seulement et basé sur la confiance mutuelle.

Selon (Zazouche-Gaudron, 2005) tiré de Bouchard & Fréchette (2011, p. 143), la notion de pairs diffère de celle d'un ami, puisqu'un enfant peut interagir avec plusieurs enfants dans son groupe, sans pour autant les considérer comme des amis.

Les enfants choisissent habituellement des amis de même sexe, du même âge et qui présentent les mêmes intérêts, attitudes et comportements. Par ailleurs, l'amitié n'est ni basée sur un lien de sang ni sur l'attrait sexuel. Elle fait surtout appel à des émotions positives et des sentiments de compréhension, d'intimité, de soutien, de respect, de loyauté, d'aide, de partage et de solidarité.

L'amitié est favorable au développement socioaffectif parce qu'elle apporte à l'enfant un soutien de réconfort. C'est grâce à l'amitié que les enfants vont apprendre à développer et à pratiquer des nouvelles habiletés comme s'affirmer, coopérer, discuter et négocier. En ce sens, l'amitié permet le développement langagier en favorisant la communication.

Stades d'amitié (Bouchard & Fréchette 2011, p. 144) :

3-7 ans : **camaraderie temporaire,** c'est mon ami parce qu'on joue au football.

4-9 ans : **l'aide à sens unique**, c'est mon ami parce qu'il a un jeu qui m'intéresse.

6-12 ans : **la collaboration réciproque**, c'est mon ami parce que nous nous aidons dans nos devoirs.

12 ans et plus : **l'autonomie et l'interdépendance,** c'est mon amie, car avec elle, je me sens bien. Nous nous acceptons telles que nous sommes et partageons des nombreux points en commun.

Acceptation par les pairs

L'acceptation par les pairs est le degré d'appréciation d'un enfant par ses pairs en tant que partenaire social dans la classe ou dans le groupe au service de garde.

Dans son livre, Bouchard & Fréchette (2011 p. 149-152) font référence aux théories de Beck, 2006 ; et Coie, Dodge et Coppotelli, 1982 qui ont catégorisé l'acceptation par les pairs en différents degrés :

Enfants populaires : la première catégorie est celle de la popularité qui renvoie au fait d'être aimé et recherché par une majorité de pairs.

Il existe deux types d'enfants populaires :

- Le populaire pro social : ce sont des enfants qui affichent des habiletés sociales, émotionnelles, et cognitives supérieures à la moyenne, telles que l'altruisme, l'empathie, des comportements positifs, un sens de l'humour et une capacité à communiquer et à résoudre des problèmes interpersonnels.
  Ces enfants-là ont tendance à avoir plus d'amis et des relations sociales plus positives avec eux.

- Le populaire antisocial : ce sont des jeunes agressifs, déviants et défiant l'autorité qui s'affilient et s'influencent négativement entre eux. Ces enfants peuvent être perçus par leurs pairs comme « cool ».

Enfants impopulaires : ces enfants peuvent être impopulaires pour de multiples raisons : peu d'habilités sociales, émotionnelles, et sociocognitives, une faible estime de soi, des comportements agressifs et hostiles, des particularités physiques, de la timidité, des problèmes de comportement, etc.

- Enfant rejeté : rejetés par leurs pairs. Souvent des boucs-émissaires ou des proies faciles**,** ces enfants-là sont des victimes potentielles d'intimidation et/ou harcèlement. Les enfants rejetés entretiennent une réputation négative et se comportent conformément à cette réputation. Il existe des enfants rejetés-renfermés (conscients de leur isolement social et du fait qu'ils ne sont pas appréciés et recherchés par leurs pairs) et des enfants rejetés-agressifs. Ces derniers se caractérisent par de l'impulsivité, des conflits relationnels et de l'immaturité socioaffective.
- Enfant négligé : ignorés par leurs pairs. Les enfants catégorisés comme « négligés » continuent de bien fonctionner sur le plan scolaire. Sur le plan socioaffectif, ils interagissent peu avec leurs pairs. Alors que certains enfants plus solitaires et timides peuvent être relativement indifférents par rapport à cette situation de négligence, d'autres peuvent néanmoins souffrir de dépression et de solitude.
- Enfant controversé : cette catégorie concerne les enfants controversés qui obtiennent à la fois un grand nombre de désignations positives et négatives.

Agressivité

L'agressivité est une pulsion présente chez tout être humain, même chez les enfants. S'exprimant dans les relations interpersonnelles et les interactions sociales, elle se décline de bien des façons, des plus saines aux plus problématiques. Lorsque l'agressivité est bien canalisée, elle n'est pas inquiétante. En effet, elle permet à l'enfant d'affirmer son identité, d'exprimer ses besoins et de se défendre face à une menace faite à son intégrité physique ou psychologique. (Saint-Pierre, 2013 p. 18)

Il existe quelques types d'agressivité :

- Agression instrumentale : comportement dirigé vers une personne ou un objet.
- Agression réactive : la personne est frustrée par une situation et se défend, car elle se sent menacée.
- Agression proactive : cette agression survient sans frustration ou provocation apparente et elle serait modelée et renforcée par l'environnement de l'enfant.

Parfois les enfants tentent maladroitement de se positionner et de se frayer une place au sein d'un groupe. Ces enfants-là peuvent avoir des comportements agressifs, mais ils le font de manière transitoire et ponctuelle.

Toutefois, trop d'agressivité peut nuire au développement de l'enfant comme par exemple lorsqu'il s'agit d'une répétition d'actes agressifs, humiliants, menaçants ou dénigrants. Tous les enfants qui se trouvent dans cette situation (agresseur, agressé, enfants témoins) se trouvent pris dans une dynamique nuisible à leur développement qui peut leur causer de graves torts.

Conflits chez les enfants de 6 à 12 ans

« Le conflit fait partie du développement de l'enfant et de l'adolescent. Il permet la construction de relations plus justes, car il fait valoir les droits de chacune des parties. »

(Bayada et al. 2004)

George A. Kohlrieser[5] donne la définition suivante du conflit : *« Le conflit est une différence entre deux ou davantage de personnes se caractérisant par des tensions, des émotions, des désaccords et des polarisations. » (Liberté pour apprendre, 1994)*

Selon Bouchard & Fréchette (2011, p.359-360), la plupart des conflits sont dus au commérage. Cela consiste à avoir des conversations qui font référence aux qualités ou aux comportements des autres lorsque ceux-ci sont absents. Ces comportements seraient en augmentation chez les enfants âgés entre 6 et 12 ans. Les enfants de 6 à 9 ans se préoccupent de la véracité de ces commérages. Entre 9 et 12 ans, il peut

[5] Spécialiste des conflits en situation difficile (prise d'otages, par exemple)

parfois se créer une hiérarchie au sein du groupe qui peut créer des conflits liés aux statuts sociaux, comme par exemple lorsque le leader d'un groupe invite certains enfants à en faire partie ou lorsque le leader exclue certains enfants du groupe.

3.2 HARCÈLEMENT, INTIMIDATION

3.2.1 QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

Tiré du livre (Bellon & Gardette, 2016, p. 13-15)

Anatol Pikas peut être considéré comme le tout premier auteur à avoir théorisé dès 1974 cette forme particulière de violence entre élèves que, quelques années plus tard, le Norvégien Dan Olweus fera connaître sous l'expression « *school bullying* ».

Pour Dan Olweus, le « *bullying* » définit des actes répétés, perpétrés dans un cadre de disproportion des forces avec l'intention de nuire. Pour Anatol Pikas, le « *mobbing* » est un phénomène de groupe avec une disproportion qui résulte principalement du nombre. C'est également une action perpétrée sous l'influence du groupe, son intentionnalité n'étant pas toujours avérée.

En 1999, l'ouvrage de Dan Olweus (*bullying at school*) fut traduit à la langue française. Les chercheurs français comme Jacques Pain ont rencontré certaines difficultés pour traduire ce terme. Après quatre années de discussion, ce fut *harcèlement entre pairs* qui finit par s'imposer, bien vite remplacé par le terme *harcèlement*.

3.2.2 DÉFINITIONS HARCÈLEMENT ET HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES :

Pour le chercheur britannique Peter K. Smith, (2002)[6] le harcèlement est usuellement défini comme une forme de comportement agressif, caractérisé par la répétition et par l'abus systématique de pouvoir.

Pour le chercheur scandinave Dan Olweus (1999)[7], le harcèlement entre élèves (school-bullying) se définit de la manière suivante : « *Un élève est victime de violence lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme à des actions négatives de la part d'un ou plusieurs élèves.* »

Selon Eric Debarbieux (2011) [8] le phénomène du harcèlement a quelques caractéristiques à retenir :

- Il s'agit d'une agression à long terme
- Il a lieu dans le cadre dominant/dominé, la victime a des difficultés à se défendre.
- L'agresseur à l'intention délibérée de nuire.

[6] Tiré du PowerPoint de la présentation donnée par Sébastien Gendre lors de la formation sur le harcèlement dans mon lieu de travail le 1.02.2020.
[7] Idem note 6.
[8] Idem note 6 et 7.

3.2.3 CARACTÉRISTIQUES FRÉQUENTES DES VICTIMES DE HARCÈLEMENT :

Dans différents ouvrages, j'ai constaté que les causes d'harcèlement étaient nombreuses : préjugés, stéréotypes, bouc-émissaire ou même les différences entre les individus. Différents chercheurs se sont intéressés à quelques caractéristiques plus fréquentes chez les victimes du harcèlement. Selon Doyon (2014, p. 22-31) les harceleurs utilisent ces caractéristiques pour agresser la victime :

- Les enfants différents : les enfants ayant une caractéristique qui les différencie de leurs pairs comme par exemple la couleur de la peau, les cheveux roux, un handicap, un accent, un tic nerveux, un prénom rare, un trouble du comportement, la timidité excessive, etc.
- Les enfants qui présentent des lacunes au plan des habiletés sociales : enfants qui ont des difficultés à nouer des amitiés, enfants qui reçoivent mal les critiques, les « mauvais perdants », les enfants agressifs ou qui font des commentaires désagréables aux autres, etc.
- Les enfants provenant d'un milieu familial non facilitant : un enfant-roi, enfants négligés qui vivent des carences affectives ou qui ne connaissent pas la politesse ou la bienséance, des enfants trop dociles et tolérants, les enfants « protégés » qui n'ont pas développé leur capacité à réagir aux situations difficiles, etc.
- Les enfants présentant des réactions inappropriées aux plaisanteries : la réaction des enfants face à différentes situations de la vie quotidienne peut faire d'eux des victimes récurrentes des futures situations de harcèlement. Par exemple, l'attitude de victime, l'attitude d'agressivité ou celle d'un enfant qui essaye de plaire à tout prix.
- Autres : par exemple cercle vicieux.

3.2.4 DIFFÉRENTS TYPES DE HARCÈLEMENT ENTRE ENFANTS :

- **Physique** : Vol, coups, pincements, enfermements, agressions sexuelles, dégradation des biens, déshabillages forcés, jets d'objets, gifles, baisers forcés, etc.
- **Psychologique** : Mise à l'écart, humiliations, insultes, calomnies, discrimination, exclusion, racisme, surnoms, rumeurs, menaces, homophobie, chantage, racket, etc.
- **Cyber-harcèlement** : « *Acte agressif intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de technologies numériques de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut pas se défendre seule.* »[9]

[9] Tiré du PowerPoint de la présentation donnée par Sébastien Gendre lors de la formation sur le harcèlement dans mon lieu de travail le 1.02.2020.

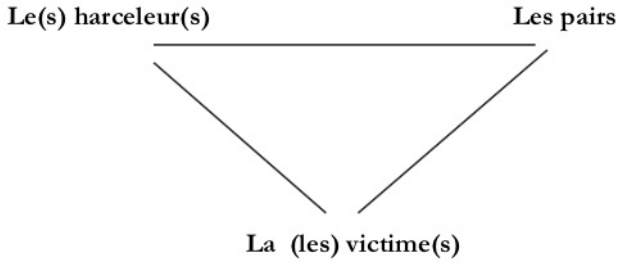
3.2.5 DIFFÉRENCES ENTRE HARCÈLEMENT ET CONFLIT :

Monsieur Gendre, lors de la formation sur le harcèlement donnée sur mon lieu de travail, a fait part que dans sa pratique, il remarque souvent que les cas de harcèlement sont traités comme s'il s'agissait en réalité de conflit. Il a parlé du fait que c'est une réelle problématique car ces deux aspects sont totalement différents et nécessitent d'être traités de manière complètement différente. Voici d'ailleurs les différences qu'il a données entre ce qu'est un conflit et ce qu'est le harcèlement :

CONFLIT	HARCÈLEMENT
Relative égalité des parties	Déséquilibre entre les parties
Désaccord sur des « idées » ou des « manières de faire »	Attaque(s) contre la personne
Désaccord exprimé	Problème latent
Ouvert, bruyant	Ne s'entend pas, caché
Fait ponctuel	Répétition des faits

3.2.6 LES ACTEURS, UNE RELATION TRIANGULAIRE

Dans leur ouvrage, Bellon et Gardette (2010, p. 26) disent que les *« processus de harcèlement se présentent toujours sous la forme d'une relation triangulaire réunissant un harceleur, une victime et un groupe de pairs ».*



Bellon et Gardette (2010, p. 26)

La victime

Selon Bellon et Gardette (2011, p. 11), il n'y a pas véritablement de profil type de la victime. Cependant, on peut observer une petite différence par rapport au reste du groupe, une certaine faiblesse, une difficulté à se défendre à un moment donné.

« La victime présente souvent une attitude qui évoque la soumission. Cette attitude, attire l'attention de l'éventuel harceleur et attise son besoin d'exprimer sa dominance par des comportements agressifs ». (Saint-Pierre. 2013, p. 10)

Harceleur(s)

Selon Bellon et Gardette (2011, p 10), même s'il est difficile de définir un profil type de l'enfant harceleur, on retrouve chez la plupart d'entre eux certaines caractéristiques communes :

- Une absence d'empathie, c'est-à-dire ce sentiment permettant de se mettre à la place de l'autre et qui fait que l'on répugne à le faire souffrir. L'harceleur ignore la culpabilité.
- Un fort charisme qui le rend populaire auprès de ses camarades.
- Souvent drôle, il sait s'emparer des petits défauts des autres pour les tourner en dérision. Intelligent, il sait se comporter de façon à ce que ses méfaits soient cachés aux yeux des adultes mais très visibles pour les autres.

Pour Christina Salmivalli, professeur de psychologie à l'université de Turku en Finlande, il existe plusieurs types d'harceleurs : *L'agresseur « meneur », l'agresseur « suiveur » et l'agresseur « renforceur ».*

« Nous avons observé qu'au sein d'un groupe de harceleurs on peut toujours trouver un meneur, celui sans qui le harcèlement n'aurait pas lieu. Mais à ses côtés, on remarque aussi toute une série de lieutenants, les seconds couteaux qui encouragent et renforcent les actes d'agression. » Bellon & Gardette (2011 P. 29)

Témoins

Selon Bellon et Gardette (2011, p. 109), le harcèlement nécessite un public, les rieurs, les moqueurs, ceux qui, selon l'attitude qu'ils vont adopter, renforceront ou, au contraire, atténueront les effets du harcèlement.

Selon Saint-Pierre (2013, p. 25) la présence plus ou moins silencieuse des témoins contribue à renforcer les conduites de l'intimidateur. Alignés plus ou moins visiblement sur la position de l'intimidateur, ils constituent en quelque sorte une « clique » qui donne de l'élan et du pouvoir à ce dernier. Certains auront tendance à s'identifier à la victime alors que d'autres s'identifieront à l'agresseur.

Pour Christina Salmivalli, (Bellon & Gardette 2011 P. 29) les témoins qui ont assisté à une scène de harcèlement étaient impliqués de différentes manières.

- Les *supporteurs :* certains enfants vont devenir les assistants de l'attaquant ; d'autres, s'ils n'agissent pas directement contre la victime forment, en toile de fond, un soutien important à celui-ci, en riant, en faisant des gestes encourageants ou en s'attroupant simplement comme voyeurs.

- Les *outsiders :* enfants qui resteront en retrait sans se positionner très clairement. Ils n'approuvent pas forcément ce qu'ils voient mais ils laissent faire.

- Les *défenseurs :* les enfants défenseurs vont prendre position en faveur de la victime soit en intervenant directement pour s'opposer au harcèlement, soit en aidant la victime après coup en la soutenant et en la réconfortant.

3.2.7 CONSÉQUENCES POUR LA VICTIME

Selon Bellon et Gardette, (2011 p. 79-90), Les conséquences pour la victime sont les suivantes :

- La perte de l'estime de soi : c'est une conséquence très fréquente chez les victimes. Le harcèlement étant une situation blessante, la victime perd sa confiance en soi et a de la difficulté à retrouver une image positive d'elle-même.
- La perte du goût au travail et la baisse des résultats scolaires.
- L'absentéisme : la victime est souvent absente à l'école.
- Les problèmes de santé, le mal-être : maux de ventre, perte de sommeil, anxiété, symptômes dépressifs et tentatives de suicide.
- Sentiment d'insécurité : soucieux de prévenir une attaque pouvant surgir de toute part, l'enfant est tenté d'interpréter n'importe quelle forme de discussion comme une agression potentielle.
- L'isolement : l'enfant victime de harcèlement s'isole et ne parle à personne dû parfois au sentiment de honte de se retrouver dans cette situation ou tout simplement, pour ne pas inquiéter ses proches.

Au plus long terme, les conséquences sont également très nombreuses. Beaucoup d'anciennes victimes ont décrit la difficulté pour se reconstruire après une scolarité placée sous le signe du harcèlement et les longues périodes de dépression par lesquelles elles sont passées.

3.2.8 CONSÉQUENCES POUR LES HARCELEURS

On parle moins souvent des conséquences qu'il peut y avoir pour les harceleurs. Plusieurs chercheurs affirment que les harceleurs rencontrent certains problèmes qui peuvent s'aggraver au fil de la dynamique du harcèlement. De plus, plusieurs harceleurs risquent de développer des problèmes au niveau de l'intégration sociale.

En lisant l'ouvrage de Frédérique Saint-Pierre (2013 p. 72-74), je constate quelques conséquences pour les harceleurs telles que :

- Faible estime de soi, dépression et suicide
- Troubles de la conduite
- Démotivation et abandon scolaire
- Problèmes judiciaires et légaux

Bellon et Gardette, (2011 p. 94) parlent des différentes conséquences pour les harceleurs. Cependant, ces conséquences sont des hypothèses.

« Les harceleurs ont quatre fois plus de risque de se livrer à des actes criminels à l'âge adulte et qu'ils sont plus exposés à une altération mentale de la santé. »

Bellon et Gardette restent très prudents à l'égard de ces observations.

3.2.9 CONSÉQUENCES POUR LES TÉMOINS

Selon Saint-Pierre (2013 p. 84), témoigner d'une situation d'harcèlement ou être présent lors des agressions peut avoir des conséquences telles que :

- Avoir un sentiment d'insécurité et la peur de devenir soi-même la cible. Cela peut engendrer la peur ou le stress.
- Un sentiment d'impuissance devant les incidents d'harcèlement : ne pas savoir comment agir pour aider une victime et même craindre d'aggraver sa situation en intervenant.
- Des comportements agressifs pour s'affirmer et se protéger par peur de devenir victime.
- La désensibilisation devant les actes d'harcèlement, ce qui contribue à leur banalisation, les jeunes n'étant plus en mesure d'en évaluer la gravité.

3.2.10 QUE DIT LA LOI EN SUISSE ET AU JURA ?

Suisse

- Article 177 du code pénal ; les injures
- Article 173 du code pénal ; la calomnie et la diffamation
- Article 180 et 181 ; les menaces et contraintes
- Une personne qui harcèle peut avoir à faire à la police et se retrouver devant un juge. (Site internet Vaud famille). Pour se faire, il faut que le cas de harcèlement soit dénoncé à la justice des mineurs. Il faut quelques paramètres suivants dans le dossier :[10]
- Un auteur âgé entre 10 et 18 ans qui commet un acte punissable
- Un lésé
- Un acte réprimé par la loi

Canton du Jura

Sur le site jura.ch, je constate que le harcèlement n'est pas une infraction en tant que telle. Toutefois, les victimes peuvent dénoncer lorsqu'il y a des cas tels que : l'extorsion et le chantage, la contrainte, la diffamation, la calomnie, l'injure, les menaces, etc. Les cas de harcèlement peuvent être annoncés dans les postes de police jurassiens. D'autres interlocuteurs tels que ciao.ch, Pro Juventute via le 147, la Main Tendue via le 143 ou les espaces dédiés à la jeunesse sont à même d'écouter, aider ou fournir des informations pertinentes.

« Le harcèlement, entre personnes de tous âges, est un acte grave aux conséquences non négligeables. Le harcèlement, de l'anglais « mobbing », est un acte malheureusement relativement répandu dans notre société, acte dont le potentiel de nuisance a été augmenté par l'usage des réseaux sociaux. Le harcèlement peut être

[10] Formation d'adultes sur le harcèlement, Sébastien Gendre, février 2020.

à l'origine de différentes infractions. Les victimes peuvent faire valoir leurs droits en s'adressant à la police. » (Jura.ch, 2020)

3.2.11 RÔLE DE L'EDE

Communiquer ; Parler des droits de l'enfant (UNICEF)

Les enfants ont le droit d'aller à l'école et d'apprendre dans un environnement sûr. Les écoles et les enseignants jouent un rôle important dans leur protection. Les adultes qui supervisent les activités scolaires et qui travaillent dans un milieu éducatif ont le devoir de créer un climat favorisant la dignité, le développement et la protection des enfants.

Ces droits figurent explicitement dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies. Elle appelle à prendre des mesures pour protéger les enfants contre toutes les formes de violence physique, sexuelle ou mentale.

Travail en réseau : Collaborer avec les parents et avec les enseignants

Collaborer avec les professionnels et les parents. Être transparents, partager, réfléchir, se former et s'informer.

Prévention

Selon Catherine Verdier (2019, p. 3), la prévention reste la solution la plus efficace pour enrayer le harcèlement. Celle-ci permet aux enfants d'apprendre les compétences sociales dès le plus jeune âge. Selon elle, le harcèlement est la conséquence d'un mauvais fonctionnement des liens sociaux entre les enfants.

Parler de harcèlement à travers de la littérature enfantine, faire des activités concernant cette thématique et l'inclure dans le quotidien des structures d'accueil extra-familial.

S'intéresser au contexte général et à la périphérie des événements, c'est-à-dire, les zones et les endroits où potentiellement ces événements arrivent.

Observation

L'observation est un outil très important voir le plus important d'un éducateur de l'enfance. Grâce à l'observation nous pouvons constater une situation de harcèlement ou des symptômes de la victime qui nous indiquent qu'il s'agit de harcèlement.

Intervention

Je trouve que pour intervenir, il est essentiel de se former. En tant que professionnel, nous devons assurer le bien-être de l'enfant afin que ce dernier puisse se développer dans un climat harmonieux. Lors des situations de harcèlement, nous devons être prêts à accueillir et écouter la parole de l'enfant, savoir agir de la bonne manière et avec les bons mots.

Activités au quotidien

Permettre aux enfants de comprendre les conséquences pour tous les acteurs d'harcèlement ainsi que pour le groupe. Par exemple : histoires, jeux de rôle, séquences vidéo, etc.

Donner aux enfants des outils afin que ces derniers puissent apprendre à gérer leurs émotions et les exprimer : dessin, aborder la thématique dans les moments de regroupement, un coin pour se poser et se recentrer, des livres qui parlent des émotions, etc.

Aider les enfants à renforcer l'estime d'eux-mêmes, les valoriser au quotidien : encourager les enfants au quotidien, les valoriser, donner des expériences ou l'enfant réussit par lui-même, donner à l'enfant une place dans le groupe qui le valorise auprès des autres (activités coopératives), etc.

Permettre aux enfants de développer leur empathie. En effet, un enfant empathique aura tendance à se mettre à la place des acteurs et s'initier à la médiation pour n'être ni victime ni intimidateur : par le biais des livres, des discussions ou même des films par exemple. (Verdier 2019, p. 3)

3.3 DIFFÉRENTES APPROCHES POUR L'INTERVENTION

La méthode Pikas

Cette méthode est celle d'Anatol Pikas tiré de l'ouvrage Bellon & Gardette (2011 p.71). Pikas est un professeur de psychologie de l'éducation en Suède. Son modèle d'intervention se nomme « *the Shared Concern method (SCm)* » qui a été traduite comme *« méthode des intérêts communs »* ou *« méthode de préoccupation partagée »*.

Sa méthode consiste à défaire la dynamique de groupe qui a provoqué le harcèlement et à faire naître chez les enfants un sentiment d'inquiétude partagé devant les répercussions des comportements d'harcèlement sur la victime.

Anatol Pikas considère que les mesures punitives à l'égard des harceleurs sont inefficaces et même souvent contreproductives. S'il est sanctionné, l'harceleur continuera de faire du mal à sa victime de façon moins visible et plus subtile.

La méthode d'intervention consiste en une approche non blâmante qui vise, grâce à l'adulte présent, à briser le mécanisme du harcèlement et à conduire les différents acteurs vers la recherche de solutions communes.

Cette méthode est composée de cinq phases :

1. **Première phase :** Rencontres individuelles

L'adulte va essayer de comprendre la situation ou la version de chacun des harceleurs de façon individuelle sans porter aucune accusation. Le but est que chaque harceleur reconnaisse les faits.

Cette première étape peut nécessiter plusieurs rencontres.

2. **Deuxième phase :** Recherche de solutions

L'adulte demande à chaque enfant impliqué de rechercher quelques suggestions ou solutions afin d'améliorer la situation.

Cette étape peut de même nécessiter plusieurs rencontres. En effet, parfois les enfants vont refuser de coopérer. Si cela se produit, l'adulte ne doit pas insister et remettre l'entretien pour une prochaine rencontre. En parallèle, l'adulte va entendre les suggestions des autres acteurs.

Lorsque les enfants ont commencé à faire émerger des solutions visant à résoudre le problème, l'intervenant aborde la troisième phase.

3. **Troisième phase :** Rencontre avec la victime

C'est seulement dans la troisième phase que l'adulte va rencontrer la victime afin de l'informer du travail qu'il est en train de réaliser. L'adulte qui intervient doit faire preuve de beaucoup d'empathie et lui expliquer que le problème d'harcèlement que la victime a subi a bien été pris en compte et que le groupe est actuellement en train de rechercher une solution.

4. **Quatrième phase :** Rencontre avec le groupe de harceleurs

L'ensemble du groupe se réunit. L'adulte les félicite pour le travail accompli et leur suggère l'organisation d'une réunion prochaine à laquelle la victime pourrait être associée. Chaque acteur doit apporter des suggestions pour que cette rencontre se passe bien.

5. **Cinquième phase :** Réunion avec toute le groupe : harceleurs et victime

Cette dernière étape consiste à une rencontre avec l'ensemble des acteurs au cours de laquelle la victime recevra l'assurance de ces derniers qu'elle ne fera plus l'objet de brimades.

Cette méthode se termine par une longue période d'observation et de suivi au cours de laquelle l'adulte s'assure que les problèmes sont vraiment résolus et que le harcèlement ne recommence pas sous une forme dissimulée.

La méthode KiVa

(KiVa program, 2020)

Christina Salmivalli, professeur de psychologie à Université de Turku en Finlande, est à l'origine de ce dispositif, nommé *« KiVa Koulu »*.

La méthode concerne la prévention et l'intervention des situations d'harcèlement. L'efficacité de ce programme a été démontrée par une étude contrôlée, réalisée à grande échelle.

Les buts de cette méthode sont les suivants :

- Prévention du harcèlement
- Intervention efficace en cas de harcèlement
- Minimiser les effets négatifs du harcèlement

Les actions générales s'adressent à tous les enfants d'un même établissement. Elles consistent en un certain nombre d'initiatives visant à influer sur les normes de groupes, à apprendre à tous les enfants à se comporter de manière constructive et responsable, à s'abstenir d'encourager le harcèlement et à aider les victimes éventuelles.

Les actions évoquées interviennent lorsque les professionnels repèrent des cas de harcèlement. Chaque situation est traitée à travers une série de dialogues individuels et de discussions menées en groupes entre les professionnels et les enfants concernés. Il est demandé à plusieurs enfants sélectionnés pour leur caractère sociable de venir en aide à leurs camarades qui sont victimes de harcèlement.

Le programme KiVa ne s'inscrit pas dans le cadre limité d'un projet annuel. Il doit faire partie intégrante du travail mené en continu par l'établissement pour combattre ce type de comportement.

4 ASPECTS PRATIQUES EN LIEN AVEC LE SUJET

Tout au long de ce chapitre, j'aborderai les différentes méthodes d'investigation employées, à savoir, huit entretiens et trois observations.

Avant de poursuivre, je tiens à vous rappeler la problématique et l'hypothèse de ce travail.

Problématique :

Individualité ou collectivité : Comment les professionnels doivent-ils prendre en charge les situations de harcèlement en UAPE afin d'arrêter ce phénomène de groupe ?

Hypothèse :

Actuellement dans le canton du Jura, les EDE traitent le harcèlement par des actions collectives. Cependant, il est plus judicieux de les traiter de manière individuelle avec chacun des acteurs.

J'espère pouvoir affirmer ou infirmer mon hypothèse à l'aide des investigations suivantes :

- Huit entretiens avec des éducateurs (7 EDE, 1 directrice) travaillant en UAPE dans le canton du Jura. Suite à la situation particulière du COVID-19, deux entretiens se sont déroulés par téléphone.

- Observations auprès d'enfants de 6 à 12 ans et d'EDE durant une situation de harcèlement.

Pour chaque méthode d'investigation, j'aborderai les démarches méthodologiques, le résultat ainsi que la synthèse des données obtenues. Pour finaliser, je réaliserai une analyse en confrontant les données obtenues avec mes découvertes théoriques développées dans le chapitre trois.

4.1 DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES ENTRETIENS

La démarche méthodologique qui concerne les entretiens a été un long travail. En effet, j'aurais souhaité réaliser mes investigations avant la fin de l'année 2019. Malheureusement, j'ai eu de la difficulté dans la formulation de ma problématique et de mon hypothèse et cela m'a empêché d'avancer comme je l'aurais voulu.

Suite à cela, en réfléchissant aux différentes méthodes d'investigation, je me suis dit qu'il serait peut-être judicieux d'envoyer des questionnaires pour chaque EDE travaillant en UAPE afin de cibler un public plus large.

Cependant, je me suis rendu compte à l'aide du mentoring que mon but était d'obtenir des réponses réfléchies et élargies et d'avoir la possibilité de rebondir sur des aspects importants pour moi. Les entretiens semblaient donc la meilleure méthode d'investigation pour moi et elle me permettrait d'obtenir des informations plus authentiques que par les questionnaires.

C'est ainsi que j'ai contacté toutes les structures du canton du Jura par téléphone. Certaines souhaitaient avoir les informations par e-mail afin de les transmettre en UAPE et d'autres m'ont directement donné rendez-vous pour la mi-mars.

Au total, seulement sept institutions ont été disponibles pour m'accueillir. Les autres UAPE n'ont pas donné suite à mes e-mails.

Les UAPE jurassiennes qui m'ont accueillie sont les suivantes : Le Noirmont, Bonfol, Porrentruy, Bassecourt, Délémont, Courrendlin et Courtételle. Cette dernière UAPE m'a accueillie deux fois. Cela m'a permis d'avoir deux avis différents, l'un d'entre eux d'une EDE travaillant en UAPE chez les 4-8 ans et un autre entretien avec une autre EDE travaillant en UAPE chez les 8-12 ans. Suite à la situation particulière du COVID-19, deux de ces entretiens se sont déroulés par téléphone.
Lors des différents entretiens, je me suis présentée et j'ai présenté le thème de ce travail. J'ai parlé de la confidentialité en leur expliquant qu'aucun nom ou prénom ne serait utilisé dans la rédaction de mon travail. De plus, j'ai demandé à chaque personne si je pouvais enregistrer la conversation à l'aide de mon dictaphone. Cet outil permet d'être à 100% présente lors des entretiens et d'apporter une aide considérable pour la retranscription. Vous trouverez le questionnaire vierge (cf. annexe A) ainsi que chaque entretien retranscrit (cf. annexe B). Les EDE et la directrice qui m'ont accueillie m'ont fourni le maximum d'informations afin de pouvoir affirmer ou infirmer mon hypothèse.

Je tiens à préciser le fait d'avoir réalisé des entretiens semi-dirigés. « *Ce dernier est caractérisé par un dialogue guidé où le sujet répond à un guide d'entretien de façon relativement libre. Les questions de l'entretien ne seront pas forcément présentées dans l'ordre ni sous la formulation prévue.* » (2017, Méthodologie du travail de diplôme, école Pierre-Coullery, p.27). C'est en effet ce que j'ai favorisé durant mes entretiens, c'est-à-dire des échanges libres avec les personnes interviewées tout en tenant compte de mes questions de départ.

Certaines questions n'ont pas été posées aux professionnels car elles étaient répondues tout au long de nos échanges. J'ai retranscrit toutes les questions que j'ai posées ainsi que les informations que j'ai obtenues durant mes entretiens afin de pouvoir par la suite réaliser mon analyse.

4.1.1 RÉSULTATS DES ENTRETIENS

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

- Quand un enfant est pris pour la cible et que cela touche son intégrité, sa confiance en lui et son estime de lui. C'est quelque chose qui revient régulièrement et ponctué.
- Ce sont des actes qui se répètent sur la même personne : physique, verbale, avec leur téléphone.
- Quand un enfant est mis à l'écart, quand il ne fait pas appartenance à un groupe, quand on se moque de lui, quand on le maltraite, où le comportement vis-à-vis de cet enfant n'est pas adéquat. Cela revient souvent, on lui envoie une image négative de lui.
- Le harcèlement c'est quand un enfant ou un groupe d'enfants embêtent toujours le même enfant et régulièrement. C'est souvent focalisé sur une caractéristique de la victime.
- Quand un enfant subit soit des menaces, soit des agressions verbales ou physiques répétitives.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
Répété. Les harceleurs ciblent un enfant.	Peut arriver à n'importe quel moment et avec n'importe quel sujet.
Continue dans la durée. Cela n'a pas de solution à court terme.	Souvent entre deux parties. Les enfants règlent leurs conflits seuls et sans aide de l'adulte.
C'est quelque chose qui est répétitif. C'est toujours contre le même enfant.	Peut être réglé facilement, l'enfant grandit dans le conflit. Il est normal dans un groupe.
C'est récurrent.	Une fois sur une chose. Cela se règle facilement
Cela peut être dirigé contre une personne qui est attaquée contre son intégrité.	Désaccord entre deux enfants ou deux groupes sur une thématique particulière. Moins personnelle.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Oui, régulièrement on doit reprendre les enfants par rapport à ça. Une fille subie cela quotidiennement. Cependant, il arrive énormément de situations à l'école et il n'y a pas une bonne communication avec les enseignants.

- Oui, avec les enfants âgés de 9 à 12 ans. Un enfant se fait harceler à école et à l'UAPE. Un des harceleurs ne côtoie pas l'UAPE. On a l'impression que nous ne pouvons rien faire tant qu'il n'y a pas un travail en réseau avec l'école.
- Oui, souvent chez les petits (4 à 8 ans) nous avons constaté qu'il y a des situations de harcèlement envers une petite fille de couleur et une petite fille avec du surpoids.
- Oui, plus que l'année précédente.
- Oui, des bousculades le long du chemin qui mène à l'école, insultes ou moqueries. Ces situations ont nécessité certaines actions éducatives mais on n'a pas eu des grosses situations qui ont nécessité la réalisation d'entretiens avec les parents ou l'école. On a pu gérer ça à travers la communication.
- Non. Des conflits oui mais pas du harcèlement.
- Oui, plusieurs. En ce qui concerne une fille de neuf ans, je trouve qu'avec l'équipe on n'a pas agi tout de suite et cela a empiré la situation. Tout le monde s'est mis contre cette fille.

Question n°4 : Quelles sont les caractéristiques de la victime que vous avez le plus remarqué à l'UAPE ?

- Les enfants qui ont un comportement « qui ne rentre pas dans le moule »
- Les enfants avec des intérêts différents (jeux, goûts)
- Les enfants ayant des caractéristiques « différentes », par exemple : lunettes, forme des cheveux.
- L'origine de l'enfant, sa culture, sa tenue, son physique, sa famille, sa manière de faire, sa réussite à l'école.
- Cela peut être sur n'importe quelle caractéristique.

Question n°5 : Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

- Harcèlement verbal (insultes, surnoms, moqueries, mots blessants, ignorance)
- Harcèlement physique. Bousculades, vol d'objets.
- Cyber-harcèlement.

Question n°6 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

- Non, c'est assez rare. Lorsqu'ils se confient c'est parce qu'on reconnaît les signes. On a tendance à observer les enfants qui ont déjà harcelé afin de détecter d'autres situations.
- Oui, mais c'est plutôt les témoins qui viennent nous raconter. Les enfants sentent que nous sommes là pour eux.
- Oui, les enfants viennent se confier aux EDE. Surtout les victimes qui ont du caractère.
- Ça dépend qui. C'est souvent les autres enfants qui viennent nous dire.

Presque toutes les réponses étaient les mêmes concernant la retransmission aux parents :

- On communique beaucoup avec les parents.
- Cela fait partie des « retours » le soir, on essaye d'être transparents.
- Faire un entretien, ou les appeler s'ils ne viennent pas chercher l'enfant « harceleur »
- En parler à la direction.
- On fait part des observations aux parents de la victime, des harceleurs et des témoins. On a également parlé aux parents de la formation qu'on a suivie concernant le harcèlement. Cela peut être rassurant pour les parents.

Question n°7 : Quelles sont les conséquences que vous avez-pu observer suite aux situations d'harcèlement dans votre structure ?

- Cela peut toucher l'intégrité physique de l'enfant, la confiance en lui et son estime de lui-même.
- Enfants souvent tristes ou à l'écart.
- Dans le groupe, les situations amènent une tension palpable, on sent le malaise de la victime.

Question n°8 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- On met en place la « communication positive » en partageant nos émotions. Cela est important pour nous. C'est un bon outil afin qu'ils puissent exprimer leurs émotions.
- Oui, on lit beaucoup d'histoires, on parle beaucoup de ça en ce moment. On fait des jeux de rôles.
- Non, nous n'avons pas énormément de temps pour faire de la prévention avec 60 enfants et six personnes (ASE, apprentis, EDE et stagiaires)
- Oui, on essaye de lire des livres afin de sensibiliser le groupe à la problématique.
- Oui, grâce à la formation que nous avons suivie, nous avons des nouveaux outils pour réaliser deux semaines de sensibilisation à la problématique.

Question n°9 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

- **Avec la victime :**

- On communique énormément, on discute.

- On essaye de trouver les causes ou des choses qui peuvent déclencher les situations de harcèlement.

- S'occuper de la victime lors d'une situation de harcèlement. Savoir si elle va bien.

- Communication

- En collaboration avec un éducateur spécialisé nous allons mettre en place un suivi de la victime.

- Montrer à l'enfant que les EDE sont présents et qu'on tient compte de sa souffrance. Rassurer l'enfant en lui expliquant que cette situation va s'arrêter et qu'on va faire tout le nécessaire.

- Lui donner des outils pour qu'il puisse se défendre.

- Méthode Pikas.

- **Avec le/les harceleur/s :**

- Communiquer et leur dire que leur comportement n'est pas acceptable.

- Donner la parole à chaque harceleur. Si on a le temps, les prendre séparément.

- Parler avec eux pour qu'ils se mettent à la place de la victime.

- Les prendre séparément afin de mieux comprendre la situation et regarder par la suite ce qu'il faut faire.

- Essayer de comprendre. Faire une médiation entre harceleur-victime. Afin que l'harceleur se mette à la place de la victime.

- Méthode Pikas

- **Avec le groupe, (certains peuvent être témoins des situations) :**

- On fait du travail de groupe en collectivité (harceleurs, groupe et victime). Partager les émotions, trouver des ressources par eux-mêmes.

- Histoires sur le thème du harcèlement lors des regroupements

- Jeux de rôles, livres, histoires. Sensibilisation à la thématique.

- Nous sommes à l'écoute de l'ensemble de groupe.

- Méthode Pikas

Question n°10 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

- Non, je ne connais aucune méthode.
- Non. J'ai vu qu'il y a des conférences et on peut s'informer par nous-même. Personnellement je ne connais aucune méthode connue.
- Non, on a juste suivi une soirée parents avec un intervenant. Je ne me souviens pas d'avoir entendu parler des méthodes. Je trouve que la base c'est la communication.
- Oui, celle d'Emmanuelle Piquet. J'ai suivi une conférence et j'ai fait un retour à l'équipe éducative. Il faut travailler avec la victime la confiance en soi et l'estime de soi afin qu'elle puisse se défendre par elle-même. Cela fait partie de notre projet pédagogique.

- Non et je n'ai pas un souvenir d'avoir eu un cours sur la thématique durant ma formation à Pierre-Coullery.
- Oui nous mettons en place la méthode Pikas depuis deux mois. Cela nous prend du temps. On a déjà parlé en colloque afin que cela figure dans le projet pédagogique. Dans notre projet pédagogique on aborde l'importance d'assurer la sécurité de l'enfant. Nous parlons aussi dans notre projet de la maltraitance.

Question n°11 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

- Cela dépend des cas. D'abord, je vais m'occuper de la victime afin de la rassurer. Par la suite, je vais prendre l'ensemble du groupe.
- Ce qui est dommage c'est qu'on dispose de peu de temps avec eux. Lorsqu'ils viennent, ils déjeunent, ils mangent… pour nous c'est difficile de traiter ces situations sur le moment. On traite lorsqu'on peut en collectivité. Si jamais la victime est blessée, on va s'occuper d'elle.
- Individuellement dans un premier temps car si on prend tous les enfants au même temps, ces derniers vont se lancer la balle, soit ils ne vont rien dire soit ils vont mettre la faute sur un autre enfant. Si on les prend individuellement, on a la possibilité de mieux parler avec chacun.
- Harceleurs d'un côté et la victime d'un autre côté.
- Souvent en collectivité, cela dépend de la situation et du souhait de la victime.
- Individuelle. Dans la méthode Pikas le but est de ré-individualiser les harceleurs.

4.1.2 ANALYSE DES DIFFÉRENTS ENTRETIENS

Dans ce sous-chapitre, je vais analyser les différents résultats à l'aide des apports théoriques que j'ai évoqués dans le chapitre trois.

Définition harcèlement

Dans les aspects théoriques que j'ai abordés auparavant, j'ai pris connaissance de plusieurs définitions du harcèlement. Toutes ces définitions m'ont fait comprendre que le harcèlement est une agression de la part d'un ou plusieurs individu/s envers une victime. La victime est exposée de manière répétée et à long terme à ces actes négatifs. La victime se trouve dans une situation de faiblesse où elle a de la difficulté à se défendre.

Les professionnels se rejoignent dans la première question. En effet, selon mon point de vue, ils connaissent et arrivent à définir la problématique en quelques lignes.

Différence entre conflit et harcèlement

Une de mes questions était de savoir si les professionnels savent différencier un conflit et une situation d'harcèlement. Dans ma théorie j'ai présenté un tableau donné par Sébastien Gendre lors de la formation qu'il est venu donner sur mon lieu de stage.

Dans ce tableau on peut constater qu'un conflit est un désaccord exprimé entre les deux parties sur des « idées, manières de faire, valeurs… ». Dans un conflit, il existe une égalité entre les deux parties et il s'agit d'un fait ponctuel. Contrairement, dans une situation d'harcèlement, il existe un déséquilibre entre les parties, ce sont des faits cachés, une partie est attaquée et les faits se répètent.

Les huit professionnels arrivent à différencier ces deux comportements. Cependant, le fait que le harcèlement est un comportement caché n'a pas été évoqué. Lors de la formation de M. Gendre, j'ai découvert que les enfants harceleurs se cachent pour attaquer la victime. En effet, ces faits se déroulent souvent dans un endroit ou durant un moment d'inattention de l'adulte responsable.

Caractéristiques plus fréquentes de la victime

Lorsque j'analyse ce point, je me rends compte que tout commence par l'acceptation. Dans la théorie, j'ai évoqué la définition d'acceptation entre pairs comme le degré d'appréciation d'un enfant par ses pairs.

En effet, durant ma pratique j'ai remarqué que certains enfants présentent des difficultés à accepter un enfant ayant des caractéristiques qui sont « différentes des leurs ». Dans ma théorie, j'ai évoqué certaines caractéristiques qui étaient fréquentes chez les victimes tels que : la couleur de la peau, les cheveux roux, un handicap, un accent, un tic nerveux, un enfant timide, enfants agressifs, enfants négligés, entre autres.

Les professionnels remarquent également que ces caractéristiques peuvent être une des causes d'harcèlement. Grâce à mes entretiens, je remarque que n'importe qui peut devenir victime. Une éducatrice a constaté qu'une fille qui fréquente l'UAPE est victime d'harcèlement à cause de ses lunettes. Une deuxième éducatrice me fait part qu'un enfant est victime de harcèlement à cause de sa réussite à l'école et même de sa manière de faire les choses au quotidien.

Conséquences

Avant de m'intéresser à la thématique de ce travail, j'étais persuadée qu'il y avait seulement des conséquences pour la victime. Grâce à la théorie et les différents ouvrages que j'ai pu lire ces derniers mois, je constate qu'il y a également des conséquences pour le reste des acteurs présents.

En ce qui concerne les conséquences pour la victime, je constate qu'il en existe un bon nombre :

Perte de l'estime d'elle-même ainsi que de sa confiance en soi. La victime éprouve de la difficulté à trouver une image positive d'elle-même. La victime perd également le goût et ses résultats scolaires sont à la baisse. La victime s'isole, se renferme et est absente à l'école ou malade. Elle peut subir des maux de ventre, une perte de sommeil, de l'anxiété, des symptômes dépressifs. Il arrive aussi que la victime fasse une ou plusieurs tentatives de suicide.

En outre, la victime peut avoir un sentiment de honte. Comme je l'ai évoqué dans le chapitre trois, au plus long terme, les conséquences sont également très nombreuses. Comme par exemple la difficulté à se reconstruire ou même la dépression.

Le harcèlement peut également avoir des conséquences pour les harceleurs à court et long terme. A savoir, une faible estime de soi, de la dépression, des troubles de la conduite ou du comportement, un abandon scolaire ainsi que de l'agressivité et des problèmes légaux.

Pour finaliser, j'ai aussi constaté qu'être témoin d'harcèlement peut avoir des conséquences comme un sentiment d'insécurité, un risque de devenir victime d'harcèlement ou le fait de devenir harceleur à son tour pour éviter de devenir une cible, entre autres.

Lors de mes différents entretiens, je constate que les professionnels m'ont donné peu d'informations en lien avec les conséquences suite à une situation d'harcèlement. En effet, ils m'ont fait part des conséquences pour la victime qu'ils ont constatées dans leur structure mais n'ont pas parlé de possibles conséquences pour les harceleurs ou les enfants témoins. Toutefois, une éducatrice m'a fait part des conséquences que ces situations avaient pour la dynamique de groupe : tensions palpables ou non-dits.

Les situations de harcèlement observées en UAPE : les actions éducatives de la part des EDE lors de la prévention et l'intervention.

Dans le chapitre 1 où je présente le thème de mon travail, j'ai cité un texte paru dans un journal qui parlait de l'étude PISA. Celui-ci évoque que les cas de harcèlement sont en hausse en Suisse. Afin de combattre ce phénomène de groupe, ils constatent qu'il faudrait une politique de prévention dès le plus jeune âge ainsi qu'une formation destinée aux professionnels de l'enfance.

Sept professionnels interviewés sur huit ont constaté que dans leur UAPE, il existe actuellement des situations d'harcèlement. De ce fait, je me suis intéressée à leurs actions éducatives en matière de prévention pour l'ensemble du groupe ainsi que leurs actions éducatives d'intervention lorsqu'une situation d'harcèlement a été constatée ou dénoncée par l'un des acteurs (témoins ou victime).

En ce qui concerne la prévention, j'ai fait référence à différentes pistes d'action que j'ai trouvé dans les différents ouvrages théoriques. Pour résumer, j'ai pu tirer plusieurs idées de ces ouvrages :

Le premier point important à mon égard est que chaque EDE doit pouvoir s'intéresser au contexte général et à la périphérie des événements, c'est-à-dire, les zones et les endroits où potentiellement ces événements arrivent.

Deuxièmement, il est important d'intégrer la prévention contre le harcèlement au quotidien dès le plus jeune âge et que cette notion fasse partie du projet pédagogique de l'institution. Six structures interviewées font de la prévention à travers de la littérature enfantine, font des jeux de rôle afin de se mettre à la place de la victime, communiquent ou mettent à disposition des livres qui parlent d'harcèlement.

Une de ces six structures m'a fait part de leur nouvelle initiative. Celle-ci consiste à mettre en place durant deux semaines des activités et des jeux de rôles, à laisser des livres à disposition des enfants ainsi qu'à sensibiliser les enfants à la thématique du harcèlement.

En ce qui concerne les deux structures qui ne font pas de prévention, une d'entre elles n'a pas la possibilité au quotidien de faire la prévention à cause du peu de temps que les professionnels passent avec les enfants. Cette professionnelle a évoqué le stress au quotidien avec une soixantaine d'enfants présents par jour pour six personnes (EDE, ASE, stagiaires). Une dernière structure dit ne pas avoir constaté de situations de harcèlement cette dernière année et que cela ne nécessite pas de faire de la prévention à ce sujet.

Dans ma théorie, lorsque je parle du rôle de l'EDE, il ne s'agit pas seulement de faire de la prévention en lien avec le harcèlement. Il s'agit de donner des outils aux enfants afin qu'ils puissent gérer et exprimer leurs émotions, devenir empathiques envers les autres enfants ainsi que de renforcer l'estime et confiance envers eux-mêmes. Je trouve qu'en tant que professionnels, il est important de tenir compte de ces aspects. En effet, cela permettra aux enfants de développer les compétences sociales nécessaires afin de mettre fin à ce phénomène de groupe.

Dans ma théorie, je parle d'intervention. J'ai fait référence à plusieurs méthodes connues et approuvées. L'intervention se fait lorsqu'une situation d'harcèlement a été constatée. J'ai présenté la « méthode Pikas » et la « méthode KiVa ».

En ce qui concerne la « méthode Pikas », le chercheur pionnier de cette méthode, Anatol Pikas, considère que les mesures punitives à l'égard des harceleurs sont inefficaces et même souvent contreproductives. S'il est sanctionné, l'harceleur continuera de faire du mal à sa victime de façon moins visible et plus subtile. Pour le chercheur, cette méthode d'intervention consiste en une approche non blâmante qui vise, grâce à l'adulte présent, à briser le mécanisme du harcèlement. Par la suite, l'intervention consiste à réaliser plusieurs entretiens individuels avec les harceleurs et les témoins afin que ces derniers puissent trouver des suggestions pour que la victime puisse aller mieux.

Seulement une structure interviewée connaît cette approche et l'applique au quotidien. Cette approche nécessite en effet du temps et de l'investissement de la part des professionnels. Les professionnels qui travaillent dans cette UAPE ont suivi une formation en début d'année 2020. En effet, les professionnels avaient des questionnements en ce qui concerne les actions éducatives à mettre en place pour aider les acteurs à aller mieux.

En ce qui concerne la « méthode KiVa », il s'agit d'une méthode qui est efficace lorsqu'elle est mise en place au quotidien dans une structure. Cette approche concerne une série d'actions s'adressant à tous les enfants d'un même établissement. Ces actions visent la prévention et l'intervention.

Lors de la prévention, les adultes travaillent avec l'ensemble des enfants sur les normes de groupe. Ceci dans le but d'apprendre à tous les enfants à se comporter de

manière constructive et responsable, à s'abstenir d'encourager le harcèlement et à aider les victimes éventuelles.

Lors de l'intervention, chaque situation est traitée à travers une série de dialogues individuels et de discussions menées en groupes entre les professionnels et les enfants concernés. Il est demandé à plusieurs enfants sélectionnés pour leur caractère sociable de venir en aide à leurs camarades qui sont victimes de harcèlement.

Aucune structure ne met en place cette méthode. Une structure sur huit connaît cette approche mais évoque la difficulté de la mettre en place au quotidien.

Une structure m'a fait part de la « méthode 180° » d'Emmanuelle Piquet. En lisant des ouvrages, j'ai pris connaissance de cette méthode. Cette méthode consiste à donner des outils à la victime afin que cette dernière puisse se défendre. La victime doit effectuer un changement de 180° au niveau de son comportement. Je n'ai pas évoqué cette méthode dans ma théorie pour des raisons personnelles. En effet, je pense que ce n'est pas à la victime de changer mais à ceux qui la harcèlent. C'est pourquoi je n'ai pas été plus loin dans ce sens.

Je constate qu'actuellement, dans le canton du Jura, peu de structures sont formées en ce qui concerne le harcèlement entre enfants. Je trouve qu'il est essentiel d'être formé afin de savoir répondre au mieux aux attentes de la victime et des témoins. En outre, prendre connaissance des enjeux que le harcèlement peut avoir permet aux professionnels l'obtention d'outils nécessaires afin de ne pas empirer la situation.

Il est également essentiel de tenir compte des harceleurs et de mettre en place des actions éducatives afin qu'ils arrêtent leur comportement inacceptable.

Pour conclure, je constate que six structures utilisent la communication de façon collective comme moyen afin de faire cesser le harcèlement. Même si cela dépend de chaque cas, il arrive rarement que ces structures traitent la problématique de façon individualisée. Les deux structures restantes ont constaté que lorsqu'ils gèrent ces situations en collectivité, le harcèlement s'aggrave. Lorsque je fais le lien avec la théorie des approches « Pikas » et « KiVa », il en ressort qu'il faut communiquer avec les acteurs de manière individuelle afin de briser le mécanisme du harcèlement. Cela va permettre à chaque individu de raconter les faits sans être influencé par les autres acteurs.

Travail en réseau avec l'école

Dans ma théorie, je fais référence à un rôle important de l'EDE qui est le travail en réseau. A la fin de mes entretiens, les professionnels se rejoignent sur le fait qu'il n'y a pas de communication entre l'UAPE et l'école primaire. Les intermédiaires sont les parents. Le travail en réseau (parents, EDE, enseignants) pourrait permettre à l'ensemble des personnes qui sont responsables des différents acteurs d'harcèlement de trouver des outils afin que cette situation cesse.

4.1.3 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

Je constate que les réponses varient en fonction du nombre d'enfants présents à l'UAPE. En effet, dans les petites structures, il y a peu de cas d'harcèlement, contrairement aux grandes structures où les professionnels sont quotidiennement confrontés à la problématique.

Voici les différents aspects que je ressors de la mise en lien des résultats obtenus par mes entretiens avec mon exposé théorique :

- Les professionnels arrivent à définir ce qu'est le harcèlement. Ils sont en concordance avec la théorie que j'ai utilisée dans mon travail. Pour eux, il s'agit de faits ou de comportements qui touchent l'intégrité d'une personne. Ces comportements sont répétitifs. Lorsque j'ai analysé les entretiens, j'ai constaté que les professionnels n'ont pas évoqué qu'il s'agit d'un phénomène de groupe et que ceci est souvent caché au regard de l'adulte.
- Les sept EDE et la directrice interviewées arrivent à différencier un conflit et une situation d'harcèlement. Un conflit est un désaccord entre deux parties et qui peut être résolu par la parole afin de trouver une solution. Une situation d'harcèlement relève d'une violence visant l'agression d'une victime, cette dernière n'ayant pas la capacité de se défendre.
- Pour les professionnels, les victimes d'harcèlement ont des caractéristiques qui ne sont pas acceptées par les harceleurs. Ils utilisent ces dernières pour rabaisser et agresser la victime à travers le harcèlement physique, moral ou social. Ces caractéristiques peuvent être par exemple la couleur de la peau, la culture ou la couleur de cheveux. Cependant, je remarque que n'importe qui peut être victime d'harcèlement car certaines caractéristiques peuvent être la réussite scolaire, porter des lunettes, la façon d'agir face aux situations ou même la tenue vestimentaire.
- En ce qui concerne les conséquences du harcèlement, j'ai obtenu peu de réponses à ce sujet. Je constate à l'aide de mes liens théoriques qu'il existe un bon nombre de conséquences pour l'ensemble des acteurs suite aux situations d'harcèlement. Pour la victime, pour les témoins ainsi que pour les harceleurs.
- Six structures sur sept que j'ai interviewées ont constaté des situations d'harcèlement cette dernière année. Toutes ces structures font de la prévention grâce aux livres, ouvrages, activités ou même des jeux de rôles. Une structure a mis en place deux semaines de prévention sous forme d'activités, jeux ou communication afin de sensibiliser les enfants à la problématique. Lorsqu'il s'agit de l'intervention, cinq structures agissent de manière collective (avec l'ensemble du groupe afin de traiter le problème). Deux structures convoquent les enfants de manière individuelle afin de ne pas aggraver la situation. Deux structures ont suivi une formation sur la thématique du harcèlement et mettent en place une méthode pour que ce phénomène cesse.

- Il y a un manque de communication avec l'école. Les professionnels constatent qu'un grand nombre des situations d'harcèlement se déroulent à l'école. Certains des acteurs ne sont pas présents en UAPE et cela est un facteur qui empêche les professionnels de trouver des solutions.
- Les enfants victimes d'harcèlement ou les témoins viennent souvent se confier aux professionnels.

4.2 DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES OBSERVATIONS

En ce qui concerne mes observations, je les ai effectuées dans mon lieu de stage. Le personnel y travaillant a été informé que j'allais utiliser certaines situations d'harcèlement pour les analyser dans mon travail de diplôme.
Pour réaliser ces observations, je n'ai pas créé de grilles. J'aurais voulu avoir un journal de bord ou un outil me permettant de récolter les différentes informations. Malheureusement, les situations d'harcèlement sont imprévisibles. C'est la raison pour laquelle je prenais un temps après ces situations pour retranscrire mes observations.

J'ai décidé de réaliser trois observations dans le but de comparer les actions éducatives des éducatrices avant et après la formation qu'on a suivie dans notre lieu de travail concernant le harcèlement entre enfants. Cela afin de pouvoir démontrer que lorsqu'un professionnel n'est pas formé sur la thématique, il manque d'outils pour aider l'ensemble des acteurs à trouver une solution.

Je tiens à garder la confidentialité tout au long de ces observations. Les prénoms et noms utilisés sont fictifs et le lieu n'y est pas mentionné.

4.2.1 RÉSULTATS DES OBSERVATIONS

Observations réalisées avant la formation sur le harcèlement.

Situation 1
Contexte : C'est le moment du jeu libre après le goûter de l'après-midi. L'EDE s'absente du groupe car elle a un appel d'un parent. Elle me demande de rester seule avec ce groupe. Lola est victime de harcèlement à l'école et à l'UAPE. Elle se confie à l'équipe qui essaye de trouver des solutions pour l'aider. Nous sommes attentifs et observons Lola et le groupe afin de détecter les situations de harcèlement.
Date et heure : Vendredi 15 novembre 2019 à 16h30
Personnes présentes : EDE, Sandra 10 ans et Lola 9 ans. Moi (stagiaire en troisième année de formation d'EDE à Pierre-Coullery) et cinq enfants âges de 9 et 10 ans.
Faits : L'EDE répond à l'appel d'un parent. Elle me demande de gérer le groupe et d'informer les autres EDE présentes dans une salle différente en cas de besoin. Je demande à Lola si elle va bien car à midi elle était malade. Sandra vient en courant et demande à Lola si elle avait des poux. Sans attendre la réponse de Lola, Sandra hausse la voix en disant « elle a des poux ». Lola répond « tu peux partir ? ça

ne te regarde pas ». Je demande à Sandra de partir et d'attendre deux minutes car je voudrais parler avec elle plus tard.
Lola me regarde. Je demande à Lola comment elle se sent et je lui demande l'autorisation pour aller parler à Sandra.

Mes actions éducatives :

Je vais parler avec Sandra. Je lui dis que parfois les enfants ne veulent pas que certaines choses se sachent. J'ai dit également que lorsqu'on ne sait pas quelque chose il ne faut pas inventer. Afin d'entamer la discussion et d'essayer de comprendre son comportement, je propose à Sandra de jouer aux échecs.
Elle commence à parler de Lola et me dit qu'elle ne l'aime pas. Qu'avec une copine elles ont subi du harcèlement à l'école et que maintenant, elles sont très remontées. Je remercie Sandra de se confier à moi. Je lui dis qu'elle n'est pas obligée d'apprécier tout le monde mais qu'il faut qu'elle change son comportement avec Lola. Je continue la discussion en lui disant que si elle a été victime d'harcèlement elle devrait pouvoir se mettre à la place de la victime. Elle me dit qu'elle va faire un effort.
A ce moment, l'EDE revient, je fais un retour de la situation et je quitte le groupe.

Situation 2
Contexte : C'est le moment du repas. Avant les repas, l'EDE décide quels enfants vont manger à la table sans adultes. (Vous trouverez un plan de la salle cf. annexe C.) Cela dépend du comportement que les enfants ont lorsqu'ils arrivent de l'école. Voici la disposition de la salle lors du moment de repas. -Table 1 : EDE avec 5 enfants dont Lola, la fille qui se fait harceler à l'UAPE ; -Table 2 : Moi (stagiaire en 3ème année) avec 5 enfants ; -Table sans adultes : deux filles : Salomé et Sonia.
Date et heure : Jeudi 30 janvier 2020 à 12h50
Personnes présentes : 1 EDE, 12 enfants âgés entre 8 et 12 ans et moi (stagiaire en troisième année de formation d'EDE à Pierre-Coullery). Cette situation vise également Lola.
Faits : A la fin du repas, l'EDE se dirige vers Sonia et Salomé qui sont assises à la table sans adultes. Lorsqu'elle arrive, elles sont en train de rigoler. L'EDE demande une explication à ce qu'elle vient d'entendre. Une de ces deux filles explique que Lola est appelée « *tête de cochon* » à l'école. Les filles rigolent à nouveau. **Actions éducatives** L'EDE dit à Sonia et Salomé que c'est très méchant de leur part et que cela ne se fait pas. Elle dit que ce n'est pas bien de se moquer d'une camarade et qu'on ne donne pas des surnoms « méchants » aux autres.

La situation 2 s'est déroulée le jeudi 30 janvier 2020. Le samedi 1er février 2020, deux jours après, l'ensemble de l'équipe a suivi une formation sur le harcèlement entre enfants. L'EDE présente lors de la situation 2 a décidé de réaliser des entretiens

individuels avec chacune d'entre elles afin de s'intéresser plus à la situation que Lola vit au quotidien.

Observation réalisée après la formation sur le harcèlement.

Situation 3
Contexte : Entretien individuel avec Salomé, une de deux filles présente lors de la situation 2.
Date et heure : 6 février 2020 à 15h30
Personnes présentes : L'EDE et Salomé (9 ans)
Faits : L'EDE s'adresse à Salomé. Elle explique que l'équipe a suivi une formation sur le harcèlement et qu'elle veut juste comprendre le point de vue de Salomé sur cette situation. Salomé dit se retrouver un peu coincée, car elle veut bien s'entendre avec Sonia et avec une troisième fille Clara, qui a inventé le surnom pour Lola à l'école. Salomé dit à l'EDE qu'elle est aussi amie avec Lola. **Actions éducatives** L'EDE décide de terminer l'entretien et dit à Salomé qu'elle va parler avec sa maman afin de trouver des solutions ensemble pour que Salomé puisse savoir quoi faire dans cette situation. L'EDE dit à Salomé que la prochaine fois, elle aimerait connaître quelles sont les suggestions de Salomé pour arrêter les moqueries contre Lola pour qu'elle puisse se sentir bien à l'UAPE.

4.2.2 ANALYSE DES DIFFÉRENTES OBSERVATIONS

La première situation me concerne. A la fin de cette situation, je me suis questionnée sur mon rôle. J'ai constaté que je n'avais pas donné de retour à Lola de la discussion que j'avais eue avec Sandra.

Si je fais le lien avec ma théorie, cette situation peut être perçue comme un conflit entre deux parties. Cependant, ce n'est pas la première fois que Lola subissait du harcèlement moral (moqueries, injures) de la part de Sandra. Dans cette situation, on constate qu'il ne s'agit pas simplement d'un désaccord entre deux parties.

Mon moyen d'intervention était la communication. J'ai essayé de travailler l'empathie avec Sandra afin qu'elle puisse se mettre à la place de Lola.

Si je compare avec la théorie, je constate qu'afin de donner une suite à cette situation, j'aurais pu parler avec Sandra et sa copine afin de travailler certains aspects et notamment l'estime de soi. En effet, ayant été victimes d'harcèlement, elles peuvent devenir harceleurs à leur tour.

J'aurais pu également faire une suite d'entretiens afin que Sandra puisse me donner quelques suggestions pour que Lola puisse aller mieux.

Je constate que j'ai manqué le point le plus essentiel, celui de rassurer la victime. En effet, la méthode pikas évoque qu'il est important de faire comprendre à la victime que nous sommes en train de mettre en place une série d'entretiens avec les harceleurs, pour son bien-être.

Afin d'analyser la deuxième situation, je constate que lorsqu'on manque d'informations sur le harcèlement, on essaye de régler les situations selon nos valeurs personnelles. En effet, l'EDE présente à voulu sur le moment faire comprendre aux enfants que ces comportements étaient perçus comme « méchants » car ils blessent l'intégrité de la personne. Si je compare avec ma théorie, je constate que lorsque Anatol Pikas fait référence à sa méthode, il dit que la première étape doit être une approche non blâmante et sans jugements de valeurs du point de vue de l'enfant. C'est ainsi qu'on peut comprendre comment les harceleurs se sentent.

Dans la troisième situation, l'EDE, grâce à la formation et les informations qu'elle a reçus, décide de remettre en question sa pratique. Elle décide ainsi d'appliquer la méthode Pikas avec Salomé. Cette approche a permis à l'EDE de constater que Salomé se retrouvait dans une situation difficile. Je remarque à l'aide de cette observation que parfois, notre rôle est aussi d'aider les témoins et les harceleurs, parallèlement à l'aide qu'on apporte à la victime. En effet, ces derniers manquent parfois d'outils pour savoir comment entrer en relation avec les autres enfants. Cet aspect me permet de constater à quel point il est important de faire de la prévention et de se former sur la thématique du harcèlement afin de mieux répondre aux besoins des enfants.

4.2.3 SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

- Les professionnels utilisent la communication comme moyen d'intervention.
- Les professionnels qui ne sont pas formés sur le thématique manquent d'outils ou de ressources pour bien répondre aux besoins des enfants.
- Les actions éducatives faites de façon individuelle permettent à l'EDE de prendre connaissance de certains aspects cachés. Elles vont permettre à l'EDE d'aider les harceleurs à sortir de cette spirale. Celles-ci peuvent permettre aux enfants d'apprendre de nouveaux outils pour que leurs amitiés soient bienveillantes.

5 ÉVALUATION

Durant ce chapitre, je vais commencer par réaliser la vérification de mes questions de recherche. Par la suite, je procéderai à la vérification de mon hypothèse afin de pouvoir la confirmer ou l'infirmer. Afin de continuer l'évaluation de ce travail, je reprendrai mon objectif principal ainsi que les objectifs spécifiques afin de savoir si ces derniers ont été atteints de par ma recherche théorique et ma recherche pratique. Je vous ferai part ensuite des nouveaux apports de connaissances et j'évaluerai mon identité professionnelle. Je vais continuer par aborder les limites de ma recherche et

les nouvelles pistes de réflexion qui ont émergé grâce à ce travail de diplôme. Je finirai par l'exposition des nouvelles propositions et perspectives en lien avec le métier d'éducateur de l'enfance.

5.1 VÉRIFICATION DE MES QUESTIONS DE RECHERCHE

Le but de ce sous-chapitre est de pouvoir répondre à l'ensemble des questions primaires et secondaires. Cela me permettra par la suite de savoir si mon hypothèse est infirmée ou affirmée.

Première question de recherche.

Qu'est-ce que le harcèlement entre enfants ?

- Quelle est la différence entre conflit et harcèlement ?
- Quelles sont les causes ?
- Quels sont les différents acteurs ?
- Y a-t-il des situations de harcèlement dans les UAPE jurassiennes ?
- Les professionnels savent-il définir la problématique ?

Grâce aux apports théoriques, j'ai pu obtenir plusieurs définitions du harcèlement. Pour rappel, le harcèlement est un phénomène de groupe qui se caractérise par un comportement agressif, répété, à long terme ainsi que par l'abus systématique de pouvoir. Grâce aux différentes définitions, je sais comment définir cette problématique. Durant l'ensemble de mes entretiens, j'ai remarqué que les professionnels ont pu donner une définition de ce qu'est selon eux le harcèlement entre enfants. Selon mon point de vue, les professionnels savent définir la problématique et arrivent à donner des exemples concrets de situations d'harcèlement vécues.

En ce qui concerne les causes, elles peuvent être nombreuses. Dans ma théorie, j'ai constaté que la difficulté des enfants à accepter la différence peut entrainer une situation d'harcèlement. Il existe d'autres causes comme par exemple les stéréotypes ou les préjugés. Selon Legal (2008, p. 104), la méconnaissance ou l'ignorance de l'autre est à l'origine des stéréotypes et des préjugés. En effet, une situation d'harcèlement peut débuter lorsqu'un enfant ou un groupe d'enfants se fait une fausse idée d'autrui. Grâce à la théorie, je constate également que les victimes peuvent présenter quelques caractéristiques en commun comme par exemple la couleur de la peau, la couleur des cheveux, un retard du développement ou un handicap. Dans ma pratique, j'ai constaté que n'importe qui peut devenir victime d'harcèlement à cause de n'importe quel critère : réussite à l'école, tenue vestimentaire, façon dont un enfant s'exprime, un accent, etc.
J'ai pu également répondre à ma question secondaire : *quels sont les différents acteurs lors d'une situation d'harcèlement ?*

Grâce à la théorie, je constate que le processus d'harcèlement est présent sous la forme de relation triangulaire : une victime, les harceleurs, les pairs.

- La victime : les différents chercheurs définissent la victime comme un individu avec une certaine faiblesse ou difficulté à se défendre à un moment donné.
- Les harceleurs : dans ma théorie, je parle de Christina Salmivalli. Selon cette professeure de psychologie et pionnier de la « méthode KiVa » citée auparavant, il existe plusieurs types d'harceleurs : l'agresseur « meneur », l'agresseur « suiveur » et l'agresseur « renforceur ».
- Les témoins (aussi nommés « *le groupe* » ou « *les pairs* ») : dans ma théorie, je constate que ces derniers peuvent adopter différentes attitudes qui renforceront ou, au contraire, atténueront les effets du harcèlement. Pour Christina Salmivalli, les témoins peuvent être « *supporteurs* » en devenant les assistants de l'harceleur, « *les outsiders* » qui vont rester en retrait sans se positionner et les « *défenseurs* » qui prendront position en faveur de la victime.

Grâce à ma pratique, je constate qu'il y a actuellement des situations d'harcèlement dans les UAPE jurassiennes. En effet, sept UAPE, sur huit interviewées, ont constaté des situations d'harcèlement cette dernière année. La plupart des enfants qui viennent se confier aux adultes sont soit victimes soit témoins « *défenseurs* ». Les adultes sont également attentifs aux différentes situations et observent au quotidien.

Deuxième question de recherche.

Quelles conséquences le harcèlement peut-il engendrer ?

- Quelles sont les conséquences pour l'enfant victime de harcèlement ?
- Quelles sont les conséquences pour le développement socio-affectif d'un enfant victime de harcèlement ?
- Quelles sont les conséquences pour les autres acteurs : harceleurs et témoins ?

Lorsque j'ai commencé ce travail, je méconnaissais les conséquences qu'une situation d'harcèlement pouvait engendrer pour l'ensemble des acteurs dans leur développement et dans leur vie quotidienne. J'ai pu répondre à l'ensemble de ces questions de recherche à l'aide de la théorie. Je constate également que les UAPE jurassiennes que j'ai interviewées n'ont pas parlé des conséquences pour les témoins ainsi que pour les harceleurs.

Grâce aux apports théoriques sur le développement socio-affectif d'un enfant de 6 à 12 ans, je remarque que les différents contextes, les expériences personnelles ainsi que le regard des autres ont un impact sur les perceptions que la personne a au sujet d'elle-même. De ce fait, une situation de harcèlement peut amener à des répercussions dans le développement de l'enfant au niveau de ses relations avec ses pairs, de l'idée qu'il se fait de lui-même, de son estime de lui-même et de sa confiance en soi par exemple. La victime éprouvera également une difficulté à se reconstruire

et ces conséquences peuvent être présentes à long terme, voir à vie. Il y aura également d'autres conséquences pour la victime comme la baisse des résultats scolaires, l'isolement ou le renfermement sur soi. Des impacts peuvent aussi être observés sur sa santé : troubles du sommeil, anxiété ou symptômes dépressifs. Il arrive aussi que la victime fasse une ou plusieurs tentative(s) de suicide.

Les conséquences pour le reste des acteurs sont nombreuses. Pour l'ensemble du groupe dans les UAPE, selon une EDE, les tensions sont palpables. Il y a également des non-dits. J'ai aussi remarqué lors de mes entretiens que certains enfants manquent d'empathie envers les victimes et cela a des répercussions : sanctions de la part de l'EDE ou même à la maison lorsque les parents sont au courant des situations d'harcèlement.

Grâce à la théorie je constate que les conséquences pour les harceleurs peuvent varier et que ces dernières peuvent être ressenties à court terme ou à long terme. Celles que j'ai pu ressortir sont les suivantes : une faible estime de soi, de la dépression, des troubles de la conduite ou du comportement, un abandon scolaire ainsi que de l'agressivité et des problèmes légaux.

Lorsque j'étais enfant, si on était témoin et qu'on allait « dénoncer » une situation d'harcèlement à l'adulte, on risquait de devenir à notre tour victime. C'est en effet une conséquence pour les témoins. Les enfants témoins peuvent aussi ressentir un sentiment d'insécurité ou devenir eux-mêmes harceleurs par la suite.

Troisième question de recherche.

Que mettre en place pour stopper les situations de harcèlement ?

- Quel est le rôle de l'EDE lors d'une situation de harcèlement en UAPE ?
- Quels sont les actions éducatives mises en place au niveau de la prévention ou de l'intervention ?
- Est-ce que les professionnels des UAPE jurassiennes mettent clairement des actions en place ?

En ce qui concerne la prévention, plusieurs UAPE utilisent des livres et font des activités liées à la thématique. Une UAPE formée à la méthode Pikas a mis en place deux semaines de sensibilisation sur le harcèlement entre pairs.

Je constate, à l'aide des entretiens et des observations, que les professionnels des UAPE jurassiennes utilisent la communication comme moyen d'intervention. Seulement deux UAPE traitent la problématique de façon individuelle avec chaque individu séparément. Le reste des UAPE font face à ce phénomène par des actions collectives. Les observations étaient vraiment utiles pour me rendre compte que les actions d'intervention de façon individualisée sont bienveillantes et permettent à l'enfant (harceleur ou témoin) d'exprimer son ressenti sans peur d'être jugé par un

pair ou de devenir victime. Cela permet aussi de rassurer la victime sans que la situation se dégrade.

Il existe plusieurs méthodes pour stopper les situations de harcèlement. Grâce aux apports théoriques ainsi qu'aux différentes méthodes d'investigation, je réalise à quel point il est important d'être formé et informé sur la problématique du harcèlement. En effet, c'est un thème d'actualité et présent dans les différentes UAPE. Le rôle de l'EDE le plus important est celui de la prévention. Souvent, les enfants méconnaissent l'impact que ce comportement peut avoir sur les autres et sur eux-mêmes. Le rôle de l'EDE lors de la prévention est de sensibiliser les enfants à la problématique, de leur expliquer ce qu'est le harcèlement et quelles sont les conséquences qu'il peut engendrer. L'EDE peut aussi donner des outils afin de se défendre. En ce qui concerne les témoins, l'EDE peut également donner des outils afin que ces derniers ne cautionnent pas ces comportements. Le rôle de l'EDE est aussi celui de l'intervention. Grâce à mes observations, je constate à quel point il est important de connaître une méthode d'intervention afin de venir en aide à l'ensemble des acteurs. En effet, je constate que souvent, certains harceleurs ont besoin d'aide pour sortir de cette spirale malsaine. Pour finaliser, je trouve qu'il est également important de communiquer avec l'ensemble de l'équipe sur nos observations et aux parents, afin qu'on puisse collaborer et agir de façon cohérente et complémentaire.

Voici quelques actions à mettre en place en ce qui concerne l'intervention et la prévention :

- Écoute active, comprendre les ressentis et émotions des enfants sans juger.

- Activités au quotidien : histoires pour comprendre le harcèlement, jeux de rôles pour se mettre à la place de la victime, séquences vidéo pour montrer les effets d'une situation de harcèlement pour les acteurs, dessins pour apprendre à exprimer ses émotions, moments privilégiés lors de regroupements pour parler de ce sujet, un coin pour se recentrer et lire avec des ouvrages sur le harcèlement à disposition.

- Activités coopératives pour souder le groupe, favoriser les relations entre enfants, valoriser l'enfant en lui donnant une tâche, responsabilité ou rôle dans une activité.

- Encourager et valoriser chaque enfant, cela renforce l'estime de soi.

- Favoriser les expériences pour développer l'empathie.

5.2 VÉRIFICATION DE MON HYPOTHÈSE

Lorsque je reprends mon hypothèse, je me rends compte que cette dernière est partiellement confirmée.

Actuellement dans le canton du Jura, les EDE traitent le harcèlement par des actions collectives. Cependant, il est plus judicieux de les traiter de manière individuelle avec chacun des acteurs.

Sur les sept UAPE interviewées, deux d'entre elles traitent les situations d'harcèlement par des actions individuelles. Ce qui me permet de dire que la première partie de mon

hypothèse est infirmée. En effet, je pensais que toutes les UAPE du canton du Jura traitaient ces situations de manière collective. Cependant, j'ai pu constater à l'aide des aspects théoriques ainsi que grâce aux méthodes d'investigation qu'il était plus judicieux de les traiter de manière individuelle avec chacun des acteurs. La deuxième partie est donc affirmée.

Pour résumer, la plupart des UAPE du canton du Jura traitent actuellement le harcèlement par des actions collectives. Cependant, il existe certaines structures qui traitent la problématique de façon individualisée. Ces dernières structures ont constaté que cela était bienveillant et rassurant pour les différents acteurs. En effet, lorsqu'on traite ces situations de façon collective, les harceleurs « suiveurs » ont des peurs et des craintes vis à vis de l'harceleur « meneur » car les amitiés et le sentiment d'appartenance à un groupe sont des aspects importants pour l'ensemble des acteurs. S'ils ne suivent pas le « mouvement » du meneur, ils peuvent se retrouver sans amis ou même victimes à leur tour. Ils sont donc dans une situation difficile. Les EDE peuvent donner des outils aux harceleurs « suiveurs » et aux témoins pour sortir de cette situation malsaine. Ils peuvent de même permettre au groupe de trouver des suggestions pour que la victime aille mieux. En outre, l'EDE peut permettre à l'harceleur « meneur » de constater que les autres acteurs ne veulent plus cautionner ces comportements agressifs envers la victime. Avec l'approche individuelle et non blâmante, l'harceleur « meneur » peut se sentir écouté par l'adulte. Je trouve qu'il est important qu'on soit bienveillants avec l'harceleur « meneur » et qu'on puisse l'accompagner pour qu'il réussisse à développer un sentiment d'empathie envers autrui.
Celle-ci serait, selon moi, la réponse correcte à ma problématique :

Actuellement dans le canton du Jura, **la plupart des UAPE** traitent le harcèlement par des actions collectives. Cependant, il est plus **bienveillant** de les traiter de manière individuelle avec chacun des acteurs.

5.3 ÉVALUATION DE MES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Objectif principal	
Découvrir quelles actions éducatives à mettre en place lors d'une situation d'harcèlement sont plus bienveillantes : trouver des solutions au sein de la collectivité (avec l'ensemble du groupe : victimes, harceleurs et témoins) ou de façon individuelle (avec chaque individu séparément).	L'objectif principal de mon travail a été atteint. En effet, grâce aux apports théoriques et à la partie pratique, je constate qu'il est plus bienveillant de faire face à la problématique par des actions individuelles. En ce qui concerne la collectivité, j'ai découvert tout au long de ce travail l'importance de faire de la prévention et de sensibiliser les enfants à la problématique.

Objectifs spécifiques	
Acquérir, à l'aide des différents ouvrages, des nouvelles pistes d'action et connaissances théoriques afin de les appliquer dans mon futur professionnel.	Cet objectif a été atteint. Lorsque j'ai suivi la formation donnée par S. Gendre, j'ai appris à employer la méthode Pikas. J'ai pu comparer cette formation avec les différents ouvrages et j'approuve un sentiment de compétence concernant la problématique d'harcèlement. Je pourrai exploiter ces connaissances dans mon futur professionnel.
Déterminer quelles sont les causes, les conséquences et les différents acteurs dans une situation de harcèlement, afin de mieux le repérer.	Grâce aux apports théoriques, j'ai pu atteindre cet objectif. En effet, j'ai acquis les connaissances nécessaires concernant les causes d'harcèlement et les conséquences pour les différents acteurs. Cela me permettra de mieux repérer ces situations par la suite.
Déterminer si les professionnels de l'enfance connaissent au moins une méthode d'intervention connue afin d'atténuer le phénomène du harcèlement en UAPE.	Cet objectif est atteint. Seulement deux professionnelles connaissent deux méthodes d'intervention connues. Une UAPE connaît et applique la méthode Pikas. Une UAPE connaît et applique la méthode d'Emmanuelle Piquet.
Connaître, à l'aide des entretiens avec huit professionnels de l'enfance travaillant dans différentes UAPE du canton du Jura, quels sont leurs méthodes pour atténuer les situations de harcèlement.	Cet objectif est atteint. Grâce aux entretiens, j'ai pu constater que la plupart des UAPE utilisent la prévention comme moyen pour lutter contre le harcèlement. Ils abordent la problématique lors de différents regroupements. En outre, ils font de la prévention grâce aux histoires, ouvrages mis à disposition des enfants, semaines de sensibilisation ou jeux de rôles. De plus, la méthode Pikas est mise en place par une structure et la méthode d'Emmanuelle Piquet dans une deuxième.
Acquérir les connaissances suffisantes, grâce à ma recherche pratique, afin de savoir prendre en charge une situation de harcèlement dans mon futur professionnel.	Ce dernier objectif est également atteint. En effet, grâce à la théorie, j'ai pu constater que les harceleurs et les témoins présentent également des difficultés pour sortir de ces situations et ont besoin du soutien des adultes pour changer leur comportement vis-à-vis de la victime. La pratique m'a aidé à tenir compte également de ces acteurs-là.

5.4 EXPOSÉ DES NOUVEAUX APPORTS DE CONNAISSANCES ET ÉVALUATION DE MON IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Tout d'abord, je peux maintenant mieux cerner la problématique actuelle du harcèlement entre pairs et les conséquences que cela peut avoir sur la victime, les

témoins et les harceleurs. En cours de route, j'ai suivi une formation qui concerne cette problématique. Cette formation a pu me donner des nouveaux apports et outils pour savoir comment faire face à une situation d'harcèlement en UAPE.

Je tiens à préciser que c'était une belle découverte pour moi de me rendre compte que dans deux UAPE il y a des actions individuelles qui sont mises en place comme moyen d'intervention lors d'une situation d'harcèlement. En effet, au début de ma recherche, je pensais que seules les actions collectives étaient mises en place pour lutter contre ce phénomène.

Grâce à ce travail, j'ai pu approfondir des connaissances que je croyais acquises. Par exemple, j'ai développé mes connaissances sur la théorie du développement socio-affectif de l'enfant concernant notamment le lien entre les différentes expériences du quotidien et l'image que l'enfant à de lui-même ainsi que la confiance et l'estime de soi.

Par mes différentes recherches, je me rends compte qu'il est essentiel qu'on puisse faire de la prévention sur le harcèlement dès le plus jeune âge. Aborder le sujet et sensibiliser les enfants et les parents à cette thématique d'actualité sans tabous. J'ai pu constater dans mes recherches théoriques et pratiques que le fait de faire de la prévention joue un rôle important dans la capacité des enfants à savoir comment agir en cas d'harcèlement.

Je pensais également que la prévention suffisait pour connaître la problématique. Je constate qu'il faut également tenir compte des autres aspects tels que : les relations sociales, la dynamique de groupe et l'empathie. Selon moi, le rôle de l'EDE est de favoriser une dynamique de groupe favorable à de bonnes relations sociales par le biais de jeux et d'activités au quotidien. En effet, certains enfants peuvent présenter des difficultés à entrer en relation avec l'autre ou à établir des liens sociaux. Je trouve judicieux, pour favoriser ces habiletés sociales, de mettre en pratique avec les enfants des activités de coopération et d'entraide. L'enfant ayant un rôle dans l'activité se sent utile et valorisé car le reste du groupe a besoin de sa participation pour accomplir la tâche et atteindre un but commun. Je pense que cela pourrait favoriser la qualité des relations entre enfants et la dynamique du groupe.

L'idéal serait de tenir compte également de l'unicité de chaque enfant et de prendre du temps de façon individuelle pour que l'enfant puisse nommer ses émotions à l'adulte. Non seulement la victime a besoin d'être rassurée et écoutée mais les autres acteurs, témoins et harceleurs, ont aussi besoin de l'écoute et de l'empathie de la part des adultes pour que cette situation cesse. En effet, grâce à ma pratique, je constate que les harceleurs présentent souvent des difficultés relationnelles et se retrouvent dans une situation dans laquelle ils ont besoin de soutien pour s'en sortir.

Les différences, les préjugés et les stéréotypes et la difficulté des enfants à accepter l'inconnu est souvent une cause d'harcèlement. Étant une personne étrangère ayant

un fort accent, je constate dans ma pratique que cela fait rire les enfants. Lorsque je nomme ma provenance en étant fière de mon accent et mon parcours, les moqueries s'arrêtent. Je trouve qu'il est essentiel de nommer les différences avec les enfants afin que ces derniers puissent les accepter. Cela fait partie de l'identité de chacun et selon moi les différences sont des richesses qui ne devraient pas être des causes de moqueries.

Ce travail m'a également permis de continuer à forger mon identité professionnelle qui a également évoluée au fil de mes trois années de formation. Cependant, ce travail a eu un grand impact dans son évolution. En effet, il m'a permis de constater à quel point il est important pour moi d'accompagner les enfants au quotidien, de savoir répondre à leurs besoins et de faire face aux situations de harcèlement en UAPE. Je considère également que l'enfant est un être unique et qu'on doit tenir compte de son unicité malgré le peu de temps qu'on dispose en UAPE avec lui. Je suis consciente de la réalité et du stress que ces enfants vivent au quotidien entre l'école, la maison, les devoirs, les activités extrascolaires et l'UAPE. Je constate aussi à quel point les professionnels méconnaissent les méthodes d'intervention et l'impact que ces situations ont pour chaque acteur et leur développement.

Ce travail m'aide à savoir quelle professionnelle je veux être dans mon futur sur le terrain ainsi que le rôle que je souhaite avoir auprès des enfants au quotidien. Je trouve que dans ce travail figurent mes valeurs personnelles et professionnelles que je véhicule comme celles de la communication, le professionnalisme et l'ouverture d'esprit.

5.5 LIMITES DE LA RECHERCHE

Je suis consciente que le harcèlement est un thème très large. Les limites de ma recherche m'ont permis de cibler mes questions de recherche et mes objectifs. Cependant, je me rends compte que j'aurais pu élargir ma recherche en tenant compte des enfants de 4 à 6 ans qui eux aussi sont touchés par la problématique.

Concernant les techniques de recherche entreprises, je me rends compte que cela a été un frein dans ma recherche. En effet, j'aurai pu envoyer des questionnaires à l'ensemble des UAPE jurassiennes. Cela m'aurait permis de constater d'autres avis et informations qui auraient pu compléter ma recherche. Le COVID-19 a été également un frein qui a limité ma recherche. En effet, j'avais prévu de réaliser trois autres entretiens qui n'ont pas eu lieu à cause de cette situation particulière.

Je me rends compte en outre que j'aurais pu réaliser ce travail en tenant compte de l'ensemble des parascolaires BEJUNE afin d'avoir une meilleure véracité et fiabilité dans ma recherche.

Je trouve que la théorie que j'ai pu apporter dans ce travail est pertinente et en cohérence avec la problématique. Cependant, je suis consciente que j'aurais pu mieux développer certains aspects. La limite de 50 pages demandée par l'école était

aussi un frein pour ce travail. Cependant, je constate que le côté positif de cette limite est le fait d'avoir appris à cibler mes apports en lien avec mes objectifs.

5.6 PROPOSITION ET PERSPECTIVES

Durant ce sous-chapitre, je vous ferai part de quelques propositions qui me viennent à l'idée pour l'avenir des institutions. Il est important de se remettre en question et de s'adapter aux situations que nous vivons dans l'actualité. Même si le harcèlement est un sujet qui a longtemps été tabou, il est désormais essentiel d'agir car il est de plus en plus présent dans les structures d'accueil pour enfants.

Propositions pour les UAPE

Lors de mes entretiens, j'ai constaté que les professionnels travaillant dans les UAPE jurassiennes parlent des situations de harcèlement lorsque certains d'entre eux constatent qu'elles sont présentes. En effet, ils abordent la thématique avec des livres, jeux, activités, ou même en faisant de la sensibilisation pendant deux semaines. Une première proposition serait de faire de la prévention en permanence, même si on n'a pas remarqué de situations d'harcèlement. Je propose également de favoriser les jeux de coopération qui peuvent permettre à l'enfant de développer l'empathie et favoriser la dynamique de groupe.

Je propose également aux professionnels de s'informer ou de se former concernant la thématique. La plupart du temps, les victimes ou les témoins préfèrent faire la « loi du silence » et ne pas informer l'EDE lorsqu'une situation d'harcèlement à lieu. Souvent, c'est dû à la peur que cette situation se dégrade et que les conséquences deviennent plus graves. Lorsqu'un enfant vient se confier à nous, il est important qu'on puisse savoir comment agir face à cette situation. Pour cela, ce travail de diplôme pourrait être un outil pédagogique pour l'institution. Avec ce travail, on peut constater ce qu'est la problématique, quels sont les enjeux et on peut apprendre quelques méthodes d'intervention pour y parvenir.

Une troisième proposition serait d'organiser un travail en réseau avec l'école, les parents et l'UAPE. Certaines éducatrices ont évoqué le manque de collaboration notamment avec les écoles. Je trouve qu'il est important de collaborer avec l'école et avec les parents. Chacun peut donner des outils et apporter des connaissances qui permettent de suivre la problématique de plus près et d'agir tous dans le même sens.

Une quatrième proposition serait d'évoquer dans le projet pédagogique quels sont les actions éducatives que l'équipe met en place lors d'une situation d'harcèlement. Cela peut permettre à l'équipe éducative d'avoir une même la ligne de conduite afin d'agir en cohérence. Cela peut permettre aux stagiaires et apprentis de prendre connaissance de la problématique et d'avoir des outils. Cela peut aussi rassurer les parents car ils peuvent se rendre compte que l'équipe tient compte de ce phénomène de groupe et assure ainsi la sécurité de leur enfant.

Propositions pour les enfants

Je trouve judicieux de proposer aux enfants une bibliographie ou des livres afin qu'ils puissent s'informer sur la thématique d'harcèlement. Ceux-ci permettent à l'enfant de mettre des mots sur ce qu'il ressent et éventuellement de savoir dans quelle position il se trouve s'il est confronté au harcèlement (victime, témoin ou harceleur).

Il est possible d'utiliser le programme de prévention (Tina et Toni, 2020) qui s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans. Ce programme de prévention globale apprend aux enfants l'intégration, la cohésion d'un groupe ou l'impact des mots.

Je propose également un outil pédagogique en UAPE pour les plus grands qui est le programme Clever Club (Addiction Suisse, 2020). Celui-ci permet aux enfants de faire connaissance avec des thèmes d'actualité : la place de l'enfant dans un groupe, développer son estime de soi, prendre conscience que nos actes ne sont pas sans conséquences, prendre conscience de ses ressources pour faire face aux difficultés, etc.

Nous pouvons proposer aux enfants lors des regroupements de traiter la thématique afin qu'ils puissent faire connaissance avec les différents enjeux liés aux situations d'harcèlement. On peut leur proposer des activités ou des « mises en scène » qui permettront de développer l'empathie et se mettre à la place de la victime. On peut favoriser les rencontres et les jeux de coopération et d'entraide.

Proposition pour les parents

Je propose de mettre en place une « bibliothèque parents » avec des livres, ouvrages, films ou travaux de diplôme qui abordent les thématiques actuelles : harcèlement, cyber harcèlement, les écrans, le divorce et la séparation, l'alimentation, les relations sociales entre enfants, etc. J'ai constaté durant mon stage de troisième année que certains enfants se sont confiés à leurs parents. Ces derniers leurs disent parfois « ça va passer ». Je pense qu'une bibliothèque à leur disposition pourrait les intéresser et leur permettre de prendre connaissance avec les thématiques qui touchent leurs enfants de nos jours. Dans le cas du harcèlement, les parents pourraient être plus au courant de ce dont il s'agit et ainsi trouver des outils pour aider leur enfant.

Je propose aussi d'aborder la thématique avec les parents par le biais d'une soirée parents à thème une fois par année. Ils pourront donner leur point de vue sur la thématique et cela peut être bénéfique dans la relation de partenariat avec les éducateurs. Cela peut être rassurant pour un parent de savoir que la thématique est abordée à l'UAPE et de découvrir comment elle évolue grâce aux actions mises en place par les EDE.

En résumé, je pense qu'il y a un grand travail à faire dans l'ensemble des structures concernant le harcèlement et les moyens à mettre en place pour l'atténuer voire même l'arrêter. J'espère que ce travail puisse être un guide pour certaines institutions et que suite à sa lecture, l'équipe puisse réfléchir et s'intéresser davantage à cette thématique actuelle. Je suis consciente que cela prend du temps mais je suis contente de voir qu'à la fin de mes entretiens, plusieurs institutions se sont intéressées à ce travail et s'intéressent à le lire pour en parler à leur équipe éducative.

6 CONCLUSION

Si un enfant vit dans la critique, il apprend à condamner.

Si un enfant vit dans l'hostilité, il apprend à se battre.

Si un enfant vit dans le ridicule, il apprend à être gêné.

Si un enfant vit dans la honte, il apprend à se sentir coupable.

Si un enfant vit dans la tolérance, il apprend à être patient.

Si un enfant vit dans l'encouragement, il apprend à être confiant.

Si un enfant vit dans la motivation, il apprend à se faire valoir.

Si un enfant vit dans la loyauté, il apprend la justice.

Si un enfant vit dans la sécurité, il apprend la foi.

Si un enfant vit dans l'approbation, il apprend à s'aimer.

Si un enfant vit dans l'acceptation et l'amitié, il apprend à trouver l'amour dans le monde.

Dorothy Law Nolte[11] *(Ferland, 2014 p.168)*

Ayant l'impression de me répéter dans ces deux derniers chapitres, je voulais conclure par une citation qui résume l'ensemble du travail. C'est avec ce poème que je souhaite conclure mon travail.

Ce travail a pu m'apporter une grande réflexion sur le rôle de l'EDE au quotidien. En effet, je constate l'importance de mettre l'enfant au centre de notre travail et de lui offrir un cadre sécurisant où il peut se développer en harmonie et s'épanouir. Les enfants victimes d'harcèlement éprouvent un sentiment de honte et vivent une situation extrêmement douloureuse. C'est ainsi que j'ai pu constater qu'il est essentiel de les encourager, les accompagner et de leur donner les outils nécessaires pour se défendre. En outre, j'ai pu constater que les autres acteurs ont également besoin d'écoute, d'empathie et d'outils pour sortir de cette spirale malsaine.

Je dois avouer que je me suis sentie contrariée lors d'un entretien où l'EDE disait qu'il n'y a pas besoin de faire de la prévention car il n'y a pas de situations d'harcèlement dans son lieu de travail. En effet, je constate qu'il y a encore un énorme chemin à faire, et que comme dit le dicton, « il vaut mieux prévenir que guérir ».

A mon égard, il est essentiel, en tant que professionnelle, de s'intéresser aux différentes thématiques qui touchent notre réalité : harcèlement, discrimination, diversité culturelle, divorces, décès, alimentation, écologie, entre autres. En ce qui concerne le harcèlement, être informé et formé nous permet d'accompagner avec

[11] Écrivaine et conseillère familiale américaine. Ce poème a été traduit en 18 langues.

bienveillance l'ensemble des acteurs d'harcèlement et de répondre au mieux à leurs besoins.

Pour finir, je trouve que ce travail m'a permis de me remettre en question et je constate que certaines professionnelles interviewées s'intéressent à mon travail. Cela est pour moi motivant et stimulant.

J'espère que ce travail de diplôme puisse être un outil de travail pour les professionnels de l'enfance, non seulement dans le canton du Jura mais pourquoi pas plus loin aussi.

Je suis satisfaite d'arriver à la fin de ce travail de diplôme. Je suis également soulagée de voir enfin fini le fruit de plusieurs mois de stress et de questionnements.

J'espère avoir retenu votre attention !

7 REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma mentor Céline Hulmann, pour son investissement durant ces nombreux mois de collaboration. Elle a su m'encourager et me guider durant toute la réalisation de ce travail. Malgré la situation particulière qu'on vit dû au COVID-19, elle a su être flexible et disponible par tous les moyens possibles. Elle a été de même une personne ressource qui m'a accompagnée depuis le début jusqu'à la fin.

Je tiens également à remercier Madame Meier, enseignante à l'école Pierre-Coullery, qui a pu m'orienter lors de la réalisation de l'avant-projet de ce travail. Je remercie également Monsieur Gafner et Madame Marulier d'avoir été à l'écoute et disponibles durant le module « méthodologie de travail de diplôme ».

Je remercie les UAPE et professionnels qui m'ont accueillie malgré les directives restrictives dû au COVID-19. Ils ont su répondre à mes questionnements et m'accorder du temps et de nouveaux apports.

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont pu apporter de l'aide à ce travail, à savoir mes collègues de travail et mon entourage. Ils m'ont soutenue et encouragée dans cette période stressante.

BIBLIOGRAPHIE

ADDICTION SUISSE, https://www.addictionsuisse.ch/qui-sommes-nous/nos-sites-web/clever-club/

Associations Phobie Scolaire et Génér'action Solidaire. « *Harcèlement scolaire de la destruction à la reconstruction ». Éditions Josette Lyon, 2019.*

BAYADA Bernadette, BISOT Anne-Catherine, BOUBAUT Guy et GAGNAIRE Gorges « *Conflit, mettre hors-jeu la violence* » 4ème édition, Éditions chronique sociable, 2004.

BELLON Jean-Pierre et GARDETTE Bertrand, « *Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible. La méthode Pikas, une technique éprouvée ».* ESF éditeur 2016 Paris.

BELLON Jean-Pierre et GARDETTE Bertrand, « *harcèlement et brimades entre élèves. La face cachée de la violence scolaire ».* Ed. Fabert, 2ème édition. Paris 2010.

BOUCHARD Caroline & FRECHETTE Nathalie, « *Le développement global de l'enfant de 6 à 12 ans en contextes éducatifs* » Presses de l'université du Québec, 2011

DEBARBIEUX Eric, « *A l'école des enfants heureux…enfin presque »* rapport de recherche réalisé pour l'UNICEF-France, Observatoire international de la violence à l'école, Bordeaux, 2011.

DE SAINT-PAUL, J. « *Estime de soi, confiance en soi*. Paris » : Inter Éditions, 1999.

DOYON Nancy, « *Prévenir l'intimidation. Guide d'intervention ».* Éditions midi trente, 2014.

DUCLOS Germain. « *L'estime de soi, un passeport pour la vie.* » 3ème édition 2010, Éditions CHU Sainte-Justine.

DUCLOS Germain. « *Que savoir sur l'estime de soi de mon enfant ?* » Éditions CHU Sainte-Justine, Québec, 2008.

Fapeo https://www.fapeo.ch/wp-content/uploads/2016/05/Harclement-entre-pairs-copie.pdf

FERLAND Francine, « *Le développement de l'enfant au quotidien de 6 à 12 ans »* Éditions du CHU Sainte-Justine. Montréal (Québec) 2014

Jura.ch https://www.jura.ch/DIN/POC/Bureau-des-armes-Prevention-Entreprises-de-securite/Prevention/Campagnes-de-prevention/Le-harcelement-c-est-un-acte-grave.html#

KiVa program. www.kivaprogram.net/fr

LEGAL Jean-Baptiste, DELOUVEE Sylvain. « *Stéréotypes, préjugés et discrimination*. » Edition Dunod, 2008, Paris.

Le Temps https://www.letemps.ch/economie/prevenir-harcelement-scolaire

Le Temps article dans le journal. Jeudi 19 décembre 2019

Liberté pour apprendre https://liberte-pour-apprendre.fr/conflits/

MALLET Pascal, « *L'amitié entre enfants ou adolescents, une force pour grandir* » Armand Colin, Paris 2015.

OLWEUS Dan, « *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités, les faits, les solutions* » ESF, Paris, 1999.

PEREZ-CARRILLO DE LA CUEVA Enrique, « *El acoso escolar mata. Coaching infantil y prévention del acoso escolar* » Editorial Caligrama, Madrid 2019.

PIQUET Emmanuelle, « *Je me défends du harcèlement* ». Albin Michel Jeunesse. Paris, 2016.

SALMIVALLI Christina, « *Utiliser la force des groupes de pairs pour prévenir les comportements brutaux* », in Bonnes pratiques de résolution non-violente de conflits en milieu scolaire, UNESCO 2001

SAINT-PIERRE Frédérique. « *Intimidation, harcèlement. Ce qu'il faut savoir pour agir. Université de Montréal* ». Éditions du CHU-Sainte Justine. 2013.

SMITH Peter K. "*Violence in Schools: The response in Europe*"– Routledge, London, 2002.

Tina et Toni. https://www.tinatoni.ch/intro/

Unicef https://www.unicef.org/fr/mettre-fin-violence/harcelement-ecole-enfant
Vaud famille. https://www.vaudfamille.ch/N389121/violence-a-l-ecole-et-reseaux-sociaux.html

VERDIER Catherine. *« 50 activités bienveillantes pour prévenir le harcèlement scolaire »* Éditions Larousse. Paris, 2019.

ANNEXES

ANNEXE A : ENTRETIEN VIERGE

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

Question n°4 : Quelles sont les caractéristiques de la victime que vous avez le plus remarqué à l'UAPE ?

Question n°5 : Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

Question n°6 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

Question n°7 : Quelles sont les conséquences que vous avez-pu observer suite aux situations d'harcèlement dans votre structure ?

Question n°8 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

Question n°9 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

- **Avec la victime :**
- **Avec le/les harceleur/s :**
- **Avec le groupe, (certains peuvent être témoins des situations) :**

Question n°10 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

Question n°11 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

ANNEXE B : ENTRETIENS RETRANSCRITS

ENTRETIEN 1: LE 9 MARS 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

- Quand un enfant est pris pour la cible et que cela touche son intégrité, sa confiance en lui et son estime de lui. C'est quelque chose qui revient régulièrement et ponctué.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
Répété. Les harceleurs ciblent un enfant et qui font tout pour le descendre.	Peut arriver à n'importe quel moment et avec n'importe quel sujet.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Oui, régulièrement on doit reprendre les enfants par rapport à ça. Une fille subie cela quotidiennement. Cependant, il arrive énormément de situations à l'école et il n'y a pas une bonne communication avec les enseignants.

Question n°4: Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

- Harcèlement verbal

Question n°5 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

- Au début c'était assez difficile car les enfants il ne me connaissaient pas.

Ça fait bientôt trois ans que je travaille ici, ils viennent se confier mais c'est assez. Lorsqu'ils se confient c'est parce qu'on reconnaît les signes. On a tendance à observer les enfants qui ont déjà harcelé afin de détecter d'autres situations.

Question n°6 : Quelles sont les conséquences que vous avez-pu observer suite aux situations d'harcèlement dans votre structure ?

- Cela peut toucher l'intégrité physique de l'enfant, la confiance en lui et son estime de lui-même.

Question n°7 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- On met en place la « communication positive » en partageant nos émotions. Cela est important pour nous. C'est un bon outil afin qu'ils puissent exprimer leurs émotions.

Question n°8 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

- On communique énormément avec la victime, on discute.

- On fait du travail de groupe en collectivité (harceleurs, groupe et victime). Partager les émotions, discuter, trouver des ressources par eux-mêmes pour que tout le monde soit à l'aise.

Question n°9 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

- Non, je ne connais aucune méthode.

Question n°10 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

- Cela dépend des cas. D'abord, je vais m'occuper de la victime afin de la rassurer. Par la suite, je vais prendre l'ensemble du groupe.

ENTRETIEN 2 : LE 10 MARS 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

Ce sont des actes qui se répètent sur la même personne, par exemple, le harcèlement verbal, physique, il y a plusieurs formes d'harcèlement.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
C'est vraiment dans la durée, et cette situation ne se règle pas. Actuellement on n'a vraiment pas des solutions pour que cette situation cesse car il faut pouvoir collaborer aussi avec l'école et c'est très compliqué.	Un conflit c'est entre deux parties, les enfants arrivent à résoudre ces situations avec ou sans l'aide d'un adulte. Ça ne continue pas dans la durée.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Oui, un enfant qui vient chez nous se fait harceler dans la cour d'école.
- Oui, à partir de la 6ème HARMOS.
- Il y a toujours de surnoms et des moqueries, mais ce n'est pas possible d'être toujours présents lors que ces situations arrivent.

Question n°4 : Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

- Harcèlement physique et verbal.

Question n°5 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

- En général ils viennent. Surtout les autres qui sont témoins.
- Difficulté à communiquer avec les parents qui ne viennent pas chercher les enfants (acteurs) à l'UAPE.

Question n°6 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- Non, nous n'avons pas énormément de temps pour faire de la prévention avec 60 enfants et six personnes (ASE, apprentis, EDE et stagiaires)

Question n°7 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

C'est difficile car on a peu de temps à l'UAPE, on voit les enfants très peu, ils viennent manger et ils repartent, ou ils viennent faire les devoirs et ils repartent. C'est très difficile de gérer ces situations, il faudrait traiter sur le moment, mais on est consciente que quand on traite ces situations sur le moment on ne fait pas tout juste car on n'a pas

assez de temps. Ma façon d'intervenir est de prendre la victime et après le groupe d'harceleurs.

Question n°8 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

- Non. On peut s'informer par nous-même, mais on ne l'a jamais fait.

Question n°9 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

Comme j'ai dit avant, de façon collective car on n'a pas assez de temps.

ENTRETIEN 3 : LE 10 MARS 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

- Quand un enfant est mis à l'écart, quand il ne fait pas appartenance à un groupe, quand on se moque de lui, quand on le maltraite, où le comportement vis-à-vis de cet enfant n'est pas adéquat. Cela revient souvent, on lui envoie une image négative de lui.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
C'est quelque chose qui est répétitif. C'est toujours contre le même enfant. C'est plus délicat.	Peut être réglé facilement, l'enfant grandit dans le conflit. Il est normal dans un groupe.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Oui, souvent chez les petits (4 à 8 ans) nous avons constaté qu'il y a des situations de harcèlement envers une petite fille de couleur et une petite fille avec du surpoids.

Question n°4 : Quelles sont les caractéristiques de la victime que vous avez le plus remarqué à l'UAPE ?

- Les enfants qui ont un comportement « qui ne rentre pas dans le moule »
- Les enfants avec des intérêts différents (jeux, goûts)

Question n°5 : Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

- Le harcèlement verbal.

Question n°6 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

- Oui, les enfants viennent se confier aux EDE. Surtout les victimes qui ont du caractère.
- Faire un entretien, ou les appeler s'ils ne viennent pas chercher l'enfant « harceleur », on communique beaucoup avec les parents.

Question n°7 : Quelles sont les conséquences que vous avez-pu observer suite aux situations d'harcèlement dans votre structure ?

- La victime est blessée, et souvent triste et à l'écart.

Question n°8 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- Oui, on lit beaucoup d'histoires, on parle beaucoup de ça en ce moment. On fait des jeux de rôles.

Question n°9 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

Parler et communiquer, dédramatiser tout ça, parler sur la différence et parler des émotions.

Question n°10 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

- Non.

Question n°11 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

- Réunir le groupe et jeux de rôles en collectivité.

ENTRETIEN 4 : LE 12 MARS 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

- Le harcèlement c'est quand un enfant ou un groupe d'enfants embêtent toujours le même enfant et régulièrement. C'est souvent focalisé sur une caractéristique de la victime.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
Cela peut commencer par un conflit mais c'est récurrent.	Une fois sur une chose. Cela se règle assez facilement.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Oui, plus que l'année précédente.

Question n°4 : Quelles sont les caractéristiques de la victime que vous avez le plus remarqué à l'UAPE ?

- Les enfants ayant des caractéristiques « différentes », par exemple : lunettes, forme des cheveux.
- Cela peut être sûr n'importe quelle caractéristique aussi.

Question n°5 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

Ça dépend, quand on connaît l'enfant et on voit qu'il ne va pas bien, on sait que quelque chose ne va pas.

Les témoins viennent aussi se confier à nous.

On appelle les parents s'ils ne viennent pas chercher leurs enfants, et on communique lors du retour le soir. Dire ce qu'on a prévu de faire pour régler le problème et si la situation de harcèlement est grave parler avec la direction.

Question n°6 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- Nous avons des livres sur le harcèlement et on fait des jeux de rôles.

Question n°7 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

- Avec le groupe savoir, si un enfant vient tout le temps vous embêter, quel serait la façon d'agir de chacun ? Cela peut les faire réfléchir.
-

Question n°8 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

Non.

Question n°9 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

-De façon individuelle.
D'abord, je vais parler avec la victime, essayer de comprendre. Après, je vais prendre le groupe de harceleurs mais chacun séparément. Essayer de comprendre ce qu'il se passe et avec l'accord de la victime parler tous ensemble pour savoir comment-faire pour régler le problème.

ENTRETIEN 5 : LE 19 MARS 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

- Pour moi le harcèlement c'est à partir du moment où l'enfant subi soit des menaces soit des agressions verbales physiques ou verbales répétitives.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
Répété, dirigé contre une personne qui est attaquée dans son intégrité.	Désaccord entre deux enfants ou deux groupes d'enfants. Sur une thématique particulière.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Oui mais ce n'était pas des grosses situations qui ont eu besoin de dire aux parents. C'était gérable et court dans le temps.

Question n°4 : Quelles sont les caractéristiques de la victime que vous avez le plus remarqué à l'UAPE ?

- N'importe quelle caractéristique.

Question n°5 : Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

- Conflits le long du chemin de l'école, bousculades, insultes, moqueries…

Question n°6 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

- Oui, l'enfant victime vient dire aux adultes qu'un autre enfant l'embête.
- On communique beaucoup avec les parents.

Question n°7 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- Non, seulement en cas d'harcèlement.

Question n°8 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

Avec la victime :

- Montrer à l'enfant que les EDE sont présents et qu'on tient compte de sa souffrance. Rassurer l'enfant en lui expliquant que cette situation va s'arrêter et qu'on va faire tout le nécessaire.
- Donner les outils pour se défendre car pour moi le principal travail est de travailler avec la victime.

Avec les harceleurs et témoins :

- Médiations avec tous les enfants si la victime est d'accord. Essayer que les enfants se mettent à la place de la victime.

Question n°9 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

- Oui celle d'Emmanuelle Piquet 180°. Le but est de se centrer sur la victime pour qu'elle puisse se défendre. J'ai suivi une conférence et pour la résumer, il est important de travailler la confiance en soi, l'estime de soi, et qu'il puisse se construire sa boîte à outils pour se défendre. Cela fait partie de notre pédagogie.

- J'ai aussi entendu parler de la méthode Pikas.

Question n°10 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

- Avec la victime d'un côté et avec le groupe en collectivité d'un autre côté.

ENTRETIEN 6 : LE 24 MARS 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

Un enfant qui s'en prend toujours au même enfant.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
Quand c'est méchant et il y a une victime. Ce sont des actes répétés.	Quand on n'est pas d'accord sur quelque chose, on a deux points de vue différents.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Non. Des conflits oui mais pas du harcèlement. C'est difficile de juger, parfois certains conflits durent plusieurs mois mais ce n'est pas du harcèlement.

Question n°4 : Est-ce que lorsque cela arrive, les enfants viennent se confier à vous ?

- Oui si cela arrive ils viennent se confier à nous.

Question n°5 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- Non, il n'y a pas besoin car il n'y a pas d'harcèlement.

Question n°6 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

- Essayer de discuter avec tous les enfants et que l'harceleur se mette à la place de la victime. C'est difficile car on ne voit pas si ces situations arrivent à l'UAPE.
- La parole, pour que la victime puisse s'exprimer.

Question n°7 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

- Non, moi je n'ai pas eu ces exemples-là dans le cadre de ma formation à Pierre-Coullery.

Question n°8 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

- C'est compliqué de faire un par un. L'idéal c'est que chacun puisse parler un par un et après tous ensemble expliquer leur point de vue. Pour qu'ils se sentent tous concernés ensemble.

ENTRETIEN 7 : LE 27 MARS 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

- Pour moi il y a plusieurs formes d'harcèlement. C'est quand une personne injure ou se moque d'une autre personne.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
Quand la personne se moque d'une autre personne constamment.	Le conflit c'est quand deux personnes sont en désaccord sur un sujet.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

- Oui, trop je trouve.

Question n°4 : Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

- Harcèlement verbale surtout.

Question n°5 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

- Oui la plupart. Surtout quand il se passe à l'école. Quand il se passe à l'UAPE ils ne viennent pas forcement se confier.
- Oui on communique beaucoup avec les parents.

Question n°6 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

Non pas forcement.

Question n°7 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

On communique beaucoup avec les enfants. On travaille aussi en collaboration avec les éducateurs spécialisés qui font partie de notre équipe éducative. On peut aussi leur poser des questions si une situation est difficile.

Question n°8 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

- Non, je ne connais aucune méthode.

Question n°9 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

- On essaye de parler sur le moment, ou si les enfants se retrouvent séparément (victime d'un côté et harceleurs d'un autre côté). Cela dépend de chaque situation. J'attends toujours de voir si la situation a besoin d'intervention de ma part.

ENTRETIEN 8 : LE 30 AVRIL 2020

Question n°1 : Selon vous, qu'est-ce le harcèlement en UAPE ?

- C'est un comportement agressif envers une personne, pour moi il y a cette notion de groupe qui est vraiment importante et cette notion de pouvoir du groupe qui sont contre une seule personne. La notion de répétition est aussi importante.

Question n°2 : Quelle est la différence entre un conflit et le harcèlement ?

Harcèlement	Conflit
Plusieurs personnes contre une autre sans raison, le groupe peut s'élargir. Isolement de la victime. Cela fait des grands dégâts. Répétition et à long terme. Inégalité de forces.	Mésentente avec un autre enfant, tu peux discuter ou te bagarrer mais une fois que c'est passé, c'est passé.

Question n°3 : Est-ce que vous avez remarqué des situations de harcèlement au sein de votre structure cette dernière année ?

Oui plusieurs, une avec une fille qui a neuf ans. Certains harceleurs se mettaient contre elle. On a laissé aller et tout le groupe s'est mis contre elle car on n'a pas su agir toute de suite.

La deuxième situation, concerne une fille qui a huit ans qui nous a parlé. Elle est harcelée à l'école et à l'UAPE.

Question n°4 : Quelles sont les caractéristiques de la victime que vous avez le plus remarqué à l'UAPE ?

- Non cela peut être autant la couleur de peau, sa religion, sa marche, sa bouche… Pour moi cela peut partir de rien.
- Il s'agit aussi des personnes qui ne se défendent pas.

Question n°5 : Quels sont les types de harcèlement présents dans votre structure les plus fréquents ?

- Harcèlement verbal (surnoms, moqueries, mots blessants)
- Harcèlement physique à l'école.

Question n°6 : Est-ce que les enfants viennent se confier à vous ? Si oui, comment transmettez-vous ces informations avec leurs parents ?

- Une d'entre elles est venue nous en parler. La deuxième c'est également confié à nous et à ses parents.
- En ce qui concerne les parents, comme au début ils n'étaient pas très conscients des conséquences, on a parlé, ils sont pris conscience et ils sont allé parler à l'école. On a essayé de leur expliquer que parfois certains enfants ils n'avaient pas des comportements adéquats envers leur fille et qu'on avait suivi une formation où on allait mettre en place quelque chose pour aider la victime

et trouver des solutions et qu'on aller leur donner des informations régulièrement pour les tenir au courant.

Question n°7 : Quelles sont les conséquences que vous avez-pu observer suite aux situations d'harcèlement dans votre structure ?

- **Victime :**

Se replie sur soi, ne parle pas.

Enfant malheureux

Mal entouré

- **Groupe :**

Cela amène une tension palpable qui n'est pas agréable.

Rejet du groupe envers la victime.

Question n°8 : Faites-vous de la prévention dans votre structure sur le thème du harcèlement ?

- Oui grâce à la formation on a un outil, la méthode Pikas. On va mettre cette méthode en place.
- On fait deux semaines de sensibilisation sur la thématique du harcèlement.

Question n°9 : Quelles sont vos interventions / actions éducatives, lorsque vous constatez une situation d'harcèlement ?

En équipe : en parler à l'équipe si on constate une nouvelle situation, être attentives et mettre en place la méthode Pikas.

Avec la victime :

Méthode Pikas, la rassurer et lui dire que quelque chose est mis en place et que les harceleurs sont en train de trouver des suggestions pour que cette situation s'arrête.

Avec le/les harceleur/s :

Entretiens individuels (un par un).

L'enfant doit trouver des suggestions pour que la victime puisse aller mieux.

On partage les suggestions des harceleurs avec chacun d'entre eux, (toujours séparément).

Avec le groupe, (certains peuvent être témoins des situations) :

Avec les témoins nous faisons la même chose qu'avec les harceleurs.

Question n°10 : Connaissez-vous une méthode ou approche à mettre en place dans les structures pour que le phénomène cesse ? Si oui, cela figure dans votre projet pédagogique ?

Oui nous mettons en place la méthode Pikas depuis deux mois. Cela nous prend du temps. On a déjà parlé en colloque afin que cela figure dans le projet pédagogique.

Dans notre projet pédagogique on aborde l'importance d'assurer la sécurité de l'enfant. Nous parlons aussi dans notre projet de la maltraitance.

Question n°11 : Lors d'une situation d'harcèlement, priorisez-vous les actions collectives ou les actions de façon individuelle ?

Individuelle. Dans la méthode Pikas le but est de ré-individualiser les harceleurs.

ANNEXE C : PLAN DE LA SALLE

